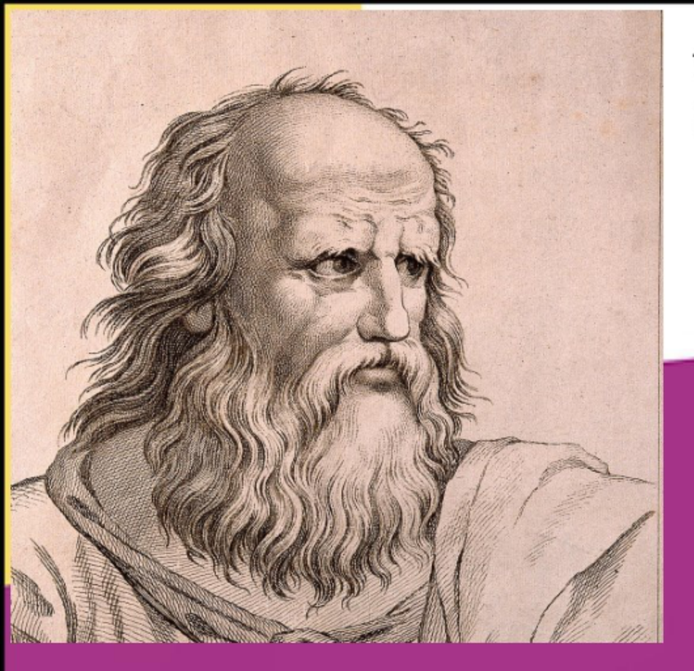
Traduction et notes
Par Emile Chambry



PLATON

Aplogie de Socrate

Platon

Apologie de Socrate

Traduction, notices et notes par Émile Chambry



Notice sur la vie de Platon

Platon naquit à Athènes en l'an 428-427 av. J. -C. dans le dème de Collytos. D'après Diogène Laërce, son père Ariston descendait de Codros. Sa mère Périctionè, sœur de Charmide et cousine germaine de Critias, le tyran, descendait de Dropidès, que Diogène Laërce donne comme un frère de Solon. Platon avait deux frères aînés, Adimante et Glaucon, et une sœur, Potonè, qui fut la mère de Speusippe. Son père Ariston dut mourir de bonne heure ; car sa mère se remaria avec son oncle Pyrilampe, dont elle eut un fils, Antiphon. Quand Platon mourut, il ne restait plus de la famille qu'un enfant, Adimante, qui était sans doute le petit-fils de son frère. Platon l'institua son héritier, et nous le retrouvons membre de l'Académie sous Xénocrate ; la famille de Platon s'éteignit probablement avec lui ; car on n'en entend plus parler.

La coutume voulait qu'un enfant portât le nom de son grand-père, et Platon aurait dû s'appeler comme lui Aristoclès. Pourquoi lui donna-t-on le nom de Platon, d'ailleurs commun à cette époque ? Diogène Laërce rapporte qu'il lui fut donné par son maître de gymnastique à cause de sa taille ; mais d'autres l'expliquent par d'autres raisons. La famille possédait un domaine près de Képhisia, sur le Céphise, où l'enfant apprit sans doute à aimer le calme des champs, mais il dut passer la plus grande partie de son enfance à la ville pour les besoins de son éducation. Elle fut très soignée, comme il convenait à un enfant de haute naissance. Il apprit d'abord à honorer les dieux et à observer les rites de la religion, comme on le faisait dans toute bonne maison d'Athènes, mais sans mysticisme, ni superstition d'aucune sorte. Il gardera toute sa vie ce respect de la religion et l'imposera dans ses *Lois*. Outre la gymnastique et la musique, qui faisaient le fond de l'éducation athénienne, on prétend qu'il étudia aussi le dessin et la peinture. Il fut initié à la philosophie par un disciple d'Héraclite, Cratyle, dont il a donné le nom à un de ses traités. Il avait de grandes dispositions pour la poésie. Témoin des succès d'Euripide et d'Agathon, il composa lui aussi des tragédies, des poèmes lyriques et des dithyrambes.

Vers l'âge de vingt ans, il rencontra Socrate. Il brûla, dit-on, ses tragédies, et s'attacha dès lors à la philosophie. Socrate s'était dévoué

à enseigner la vertu à ses concitoyens : c'est par la réforme des individus qu'il voulait procurer le bonheur de la cité. Ce fut aussi le but que s'assigna Platon, car, à l'exemple de son cousin Critias et de son oncle Charmide, il songeait à se lancer dans la carrière politique ; mais les excès des Trente lui firent horreur. Quand Thrasybule eut rétabli la constitution démocratique, il se sentit de nouveau, quoique plus mollement, pressé de se mêler des affaires de l'État. La condamnation de Socrate l'en dégoûta. Il attendit en vain une amélioration des mœurs politiques ; enfin, voyant que le mal était incurable, il renonça à prendre part aux affaires ; mais le perfectionnement de la cité n'en demeura pas moins sa grande préoccupation, et il travailla plus que jamais à préparer par ses ouvrages un état de choses où les philosophes, devenus les précepteurs et les gouverneurs de l'humanité, mettraient fin aux maux dont elle est accablée.

Il était malade lorsque Socrate but la ciguë, et il ne put assister à ses derniers moments. Après la mort de son maître, il se retira à Mégare, près d'Euclide et de Terpsion, comme lui disciples de Socrate. Il dut ensuite revenir à Athènes et servir, comme ses frères, dans la cavalerie. Il prit, dit-on, part aux campagnes de 395 et de 394, dans la guerre dite de Corinthe. Il n'a jamais parlé de ses services militaires, mais il a toujours préconisé les exercices militaires pour développer la vigueur.

Le désir de s'instruire le poussa à voyager. Vers 390, il se rendit en Égypte, emmenant une cargaison d'huile pour payer son voyage. Il y vit des arts et des coutumes qui n'avaient pas varié depuis des milliers d'années. C'est peut-être au spectacle de cette civilisation fidèle aux antiques traditions qu'il en vint à penser que les hommes peuvent être heureux en demeurant attachés à une forme immuable de vie, que la musique et la poésie n'ont pas besoin de créations nouvelles, qu'il suffit de trouver la meilleure constitution et qu'on peut forcer les peuples à s'y tenir.

D'Égypte, il se rendit à Cyrène, où il se mit à l'école du mathématicien Théodore, dont il devait faire un des interlocuteurs du *Théétète.* De Cyrène, il passa en Italie, où il se lia d'amitié avec les pythagoriciens Philolaos, Archytas et Timée. Il n'est pas sûr que ce soit à eux qu'il ait pris sa croyance à la migration des âmes ; mais il leur doit l'idée de l'éternité de l'âme, qui devait devenir la pierre angulaire de sa philosophie ; car elle lui fournit la solution du problème de la connaissance. Il approfondit aussi parmi eux ses connaissances en arithmétique, en astronomie et en musique.

D’Italie, il se rendit en Sicile. Il vit Catane et l’Etna. À Syracuse, il assista aux farces populaires et acheta le livre de Sophron, auteur de farces en prose. Il fut reçu à la cour de Denys comme un étranger de distinction et il gagna à la philosophie Dion, beau-frère du tyran. Mais il ne s’accorda pas longtemps avec Denys, qui le renvoya sur un vaisseau en partance pour Égine, alors ennemie d’Athènes. Si, comme on le rapporte, il le livra au Lacédémonien Pollis, c’était le livrer à l’ennemi. Heureusement il y avait alors à Égine un Cyrénéen, Annikéris, qui reconnut Platon et le racheta pour vingt mines. Platon revint à Athènes, vraisemblablement en 388. Il avait quarante ans.

La guerre durait encore ; mais elle allait se terminer l’année suivante par la paix d’Antalkidas. À ce moment, Euripide était mort et n’avait pas eu de successeur digne de lui. Aristophane venait de faire jouer son dernier drame, remanié, le *Ploutos,* et le théâtre comique ne devait retrouver son éclat qu’avec Ménandre. Mais si les grands poètes faisaient défaut, la prose jetait alors un vif éclat avec Lysias, qui écrivait des plaidoyers et en avait même composé un pour Socrate, et Isocrate, qui avait fondé une école de rhétorique. Deux disciples de Socrate, Eschine et Antisthène, qui tous deux avaient défendu le maître, tenaient école et publiaient des écrits goûtés du public. Platon, lui aussi, se mit à enseigner ; mais au lieu de le faire en causant, comme son maître, en tous lieux et avec tout le monde, il fonda une sorte d’école à l’image des sociétés pythagoriciennes. Il acheta un petit terrain dans le voisinage du gymnase d’Académos, près de Colone, le village natal de Sophocle. De là le nom d’Académie qui fut donné à l’école de Platon. Ses disciples formaient une réunion d’amis, dont le président était choisi par les jeunes et dont les membres payaient sans doute une cotisation.

Nous ne savons rien des vingt années de la vie de Platon qui s’écoulèrent entre son retour à Athènes et son rappel en Sicile. On ne rencontre même dans ses œuvres aucune allusion aux événements contemporains, à la reconstitution de l’empire maritime d’Athènes, aux succès de Thèbes avec Épaminondas, à la décadence de Sparte. Denys l’Ancien étant mort en 368, Dion, qui comptait gouverner l’esprit de son successeur, Denys le Jeune, appela Platon à son aide. Il rêvait de transformer la tyrannie en royauté constitutionnelle, où la loi et la liberté régneraient ensemble. Son appel surprit Platon en plein travail ; mais le désir de jouer un rôle politique et d’appliquer son système l’entraîna. Il se mit en route en 366, laissant à Eudoxe la direction de son école. Il gagna en passant l’amitié d’Archytas, mathématicien philosophe qui gouvernait Tarente. Mais quand il arriva à Syracuse, la situation avait changé. Il fut brillamment reçu par Denys, mais mal vu des partisans de la tyrannie et en particulier

de Philistos, qui était rentré à Syracuse après la mort de Denys l'Ancien. En outre, Denys s'étant aperçu que Dion voulait le tenir en tutelle, le bannit de Syracuse. Tandis que Dion s'en allait vivre à Athènes, Denys retenait Platon, sous prétexte de recevoir ses leçons, pendant tout l'hiver.

Enfin quand la mer redevint navigable, au printemps de l'année 365, il l'autorisa à partir sous promesse de revenir avec Dion. Ils se séparèrent amicalement, d'autant mieux que Platon avait ménagé à Denys l'alliance d'Archytas de Tarente.

De retour à Athènes, Platon y trouva Dion qui menait une vie fastueuse. Il reprit son enseignement. Cependant Denys avait pris goût à la philosophie. Il avait appelé à sa cour deux disciples de Socrate, Eschine et Aristippe de Cyrène, et il désirait revoir Platon. Au printemps de 361, un vaisseau de guerre vint au Pirée. Il était commandé par un envoyé du tyran, porteur de lettres d'Archytas et de Denys, où Archytas lui garantissait sa sûreté personnelle, et Denys lui faisait entrevoir le rappel de Dion pour l'année suivante. Platon se rendit à leurs instantes prières et partit avec son neveu Speusippe. De nouveaux déboires l'attendaient : il ne put convaincre Denys de la nécessité de changer de vie. Denys mit l'embargo sur les biens de Dion. Platon voulut partir ; le tyran le retint, et il fallut l'intervention d'Archytas pour qu'il pût quitter Syracuse, au printemps de 360. Il se rencontra avec Dion à Olympie. On sait comment celui-ci, apprenant que Denys lui avait pris sa femme, pour la donner à un autre, marcha contre lui en 357, s'empara de Syracuse et fut tué en 353. Platon lui survécut cinq ans. Il mourut en 347-346, au milieu d'un repas de noces, dit-on. Son neveu Speusippe lui succéda. Parmi les disciples de Platon, les plus illustres quittèrent l'école. Aristote et Xénocrate se rendirent chez Hermias d'Atarnée, Héraclide resta d'abord à Athènes, puis alla fonder une école dans sa patrie, Héraclée. Après la mort de Speusippe, Xénocrate prit la direction de l'Académie, qui devait subsister jusqu'en 529 de notre ère, année où Justinien la fit fermer.

Notice sur l'Apologie de Socrate

Socrate était parvenu à l'âge de soixante-dix ans lorsqu'il fut accusé par Mélètos, Anytos et Lycon de ne pas reconnaître les dieux de l'État, d'introduire de nouvelles divinités et de corrompre la jeunesse. La peine requise contre lui était la mort.

Le principal accusateur, Mélètos, était un mauvais poète qui, poussé par Anytos, se chargea de déposer la plainte au greffe de l'archonte-roi. Anytos et Lycon la contresignèrent. Anytos, un riche tanneur, qui avait été stratège en 409 et qui avait combattu les Trente avec Thrasybule, était un orateur influent et l'un des chefs du parti populaire. Si l'on en croit Xénophon *(Apologie,* 29), il était fâché contre Socrate, parce que celui-ci l'avait blâmé d'élever son fils dans le métier de tanneur. Il avait sans doute d'autres motifs plus sérieux, des motifs politiques : il avait dû se sentir blessé par les critiques de Socrate contre les chefs du parti démocratique. De Lycon, nous ne savons pas grand-chose. Le poète comique Eupolis lui reproche d'être d'une origine étrangère et Cratinos fait allusion à sa pauvreté et à ses mœurs efféminées. En tout cas, il semble avoir été un personnage de peu d'importance. Dans ce concert d'accusateurs, Mélètos représentait les poètes, Anytos les artisans et les hommes politiques, Lycon les orateurs, tous gens dont Socrate, en mettant leur savoir à l'épreuve, avait choqué l'amour-propre et suscité les rancunes.

Socrate, en butte à toutes ces haines, ne se fit pas illusion. Mais, bien qu'il s'attendît à être condamné, il continua à s'entretenir à l'ordinaire avec ses disciples de toutes sortes de sujets étrangers à son procès. Comme son ami Hermogène s'étonnait *(Apologie de Socrate,* par Xénophon, 3 et 4) qu'il ne songeât pas à sa défense : « Ne te semble-t-il pas, répondit-il, que je m'en suis occupé toute ma vie ? – Et comment ? – En vivant sans commettre aucune injustice. » Et comme Hermogène lui objectait que les tribunaux d'Athènes avaient souvent fait périr des innocents, il répondit qu'il avait par deux fois essayé de composer une apologie, mais que son signe divin l'en avait détourné. D'après Diogène Laërce, Lysias lui aurait proposé un plaidoyer qui aurait sans doute emporté l'acquittement. Il le refusa en disant : « Ton discours est fort beau, mais ne me convient pas. » Ce discours était sans doute composé suivant les règles de la rhétorique et visait à

exciter la pitié des juges. C'est ce que Socrate ne voulait pas. Il se défendit lui-même dans un discours qu'il n'écrivit pas, mais qu'il avait dû néanmoins méditer à l'avance. Il y montra une fierté de langage qui frappa ses amis aussi bien que ses juges. « D'autres, dit Xénophon, ont écrit sur son procès, et tous ont bien rendu la fierté de son langage, ce qui prouve que c'est bien ainsi qu'il parla. » Condamné à soixante voix de majorité sur cinq cents ou cinq cent un votants[1], et invité à fixer sa peine, il refusa de le faire, pour ne pas se reconnaître coupable, dit Xénophon. Il demanda même, d'après Platon, à être nourri au prytanée. Cette demande parut être une bravade au jury, qui le condamna à mort à une majorité plus forte. Conduit en prison, il dut y attendre un mois le retour de la théorie envoyée à Délos ; car il n'était pas permis de mettre quelqu'un à mort entre le départ et le retour des députés qui allaient sacrifier chaque année dans l'île sainte. Il eût pu s'évader de sa prison. Il refusa de le faire. Il continua à s'entretenir avec ses disciples admis dans sa prison jusqu'au retour de la galère sacrée. Il but alors la ciguë et mourut avec une sérénité qui couronnait dignement une longue carrière consacrée à la science et à la vertu.

La condamnation de Socrate ne pouvait manquer d'être discutée. S'il avait contre lui des juges prévenus dès longtemps contre les sophistes avec lesquels on le confondait, et des démocrates qui ne lui pardonnaient pas ses critiques contre le régime de la fève, il avait pour lui tous ceux qui le connaissaient bien et en particulier des disciples fervents comme Antisthène, Eschine, Xénophon et Platon. Ceux-ci ne tardèrent pas à prendre la défense de leur maître, et c'est pour le faire connaître tel qu'il était que Platon écrivit son *Apologie.* Il est bien certain – les divergences entre l'apologie de Platon et celle que composa plus tard Xénophon le montrent d'une manière assez claire – que Platon, pas plus que Xénophon, ne reproduit pas les paroles mêmes de Socrate devant ses juges. Il a dû pourtant en reproduire l'essentiel et réfuter à peu près comme lui les griefs des accusateurs ; autrement le nombreux public qui avait entendu Socrate aurait pu l'accuser de mensonge et ruiner ainsi l'effet de son ouvrage. D'ailleurs Platon ne pouvait mieux faire pour défendre son maître que d'en présenter à ses lecteurs une image aussi exacte que possible. On sait par les pastiches qu'il a faits de Lysias, de Protagoras, de Prodicos et d'autres, combien il était habile à contrefaire les talents les plus divers. Aussi l'on peut croire qu'en s'appliquant à faire revivre la figure de son maître vénéré, il en a reproduit les traits avec une grande fidélité.

L'Apologie se divise en trois parties bien distinctes. Dans la première, de beaucoup la plus importante, Socrate discute le

réquisitoire de ses accusateurs ; dans la seconde, il fixe sa peine ; dans la troisième, il montre aux juges qui l'ont condamné le tort qu'ils se sont fait et il s'entretient avec ceux qui l'ont acquitté de la mort et de l'au-delà.

Première partie. – Dès l'exorde de la première partie, on reconnaît Socrate à sa feinte modestie. Il est, dit-il, entièrement étranger au langage des tribunaux. Aussi se bornera-t-il à dire simplement la vérité. Il indique ensuite les deux grandes divisions de son plaidoyer : il répondra d'abord aux calomnies propagées depuis longtemps contre lui ; il discutera ensuite les griefs de ses accusateurs récents.

On l'accuse depuis des années de chercher à pénétrer les secrets de la nature, de faire d'une bonne cause une mauvaise et d'enseigner aux autres à le faire aussi. C'est ainsi qu'un poète comique (Aristophane, *Nuées)* l'a représenté sur la scène, « se promenant dans les airs et débitant toute sorte de sottises ». Il proteste qu'il n'entend rien aux sciences de la nature, qu'il n'a jamais eu de disciples, à la manière des sophistes, qui font payer leurs leçons fort cher, tandis qu'il n'a jamais fait payer à personne le droit d'assister à ses entretiens.

D'où viennent donc ces faux bruits qui courent sur son compte ? C'est qu'un jour, ayant été proclamé le plus sage des hommes par l'oracle de Delphes, il a voulu s'assurer si l'oracle disait vrai. Il a interrogé les hommes les plus sages, les hommes d'État, puis les poètes, puis les artisans. Il a trouvé, et leur a démontré que, se croyant sages, ils ne l'étaient pas. Il a ainsi reconnu qu'il avait au moins sur eux cette supériorité, c'est que, n'étant pas sage, il ne croyait pas non plus qu'il l'était. Les jeunes gens qui le fréquentaient l'ont imité, et tous ces gens convaincus d'ignorance, soit par lui, soit par les jeunes gens, au lieu de s'en prendre à eux-mêmes, l'accusent de corrompre la jeunesse.

Ce sont ces calomnies invétérées qui ont enhardi Mélètos, Anytos et Lycon à porter la plainte qu'ils ont déposée contre lui. Il va essayer de les réfuter dans la première partie de son discours. Il entreprend d'abord de ridiculiser Mélètos et de faire voir aux juges que ce grand justicier ne s'est jamais préoccupé de l'éducation de la jeunesse. Il procède comme dans ses enquêtes journalières et, par une série de questions habilement conduites, il réduit son adversaire à déclarer que tout le monde est capable d'améliorer la jeunesse et que Socrate seul la corrompt. Mais comment pourrais-je le faire ? demande-t-il. Ne sais-je pas qu'en semant le mal on ne récolte que le mal ? Comme tout homme sensé, je ne puis donc la corrompre qu'involontairement ; dès

lors je ne mérite que des remontrances, et non un châtiment.

Mélètos n'est pas plus conséquent avec lui-même, quand il accuse Socrate de nier l'existence des dieux. D'une part, il prétend que Socrate ne croit pas aux dieux, et de l'autre il affirme qu'il croit aux choses démoniaques et donc aux démons, qui sont fils des dieux. C'est comme s'il disait : Socrate croit aux dieux et Socrate ne croit pas aux dieux.

Mais pourquoi Socrate se livre-t-il à des occupations qui le mettent en danger de périr ? C'est que, lorsqu'on a choisi soi-même un poste ou qu'on y a été placé par un chef, on ne doit pas le déserter, dût-on y laisser la vie. Or il s'est donné, sur l'ordre du dieu de Delphes, la mission d'améliorer ses concitoyens, et, tant qu'il aura un souffle de vie, il s'attachera comme un taon aux Athéniens pour les piquer et les exciter à la vertu. Soit, dira-t-on ; mais puisqu'il veut servir les véritables intérêts de ses concitoyens, pour quelle raison ne monte-t-il pas à la tribune pour donner des conseils à la république ? C'est qu'une voix divine, qui lui est familière, l'en a toujours détourné, et avec raison ; car avec sa franchise et son attachement aux lois, il n'aurait pas vécu longtemps. Il s'en est bien rendu compte lorsque, seul entre tous, il osa tenir tête à l'assemblée en délire dans le procès des généraux des Arginuses et lorsqu'il refusa d'obéir aux Trente tyrans qui lui avaient donné l'ordre d'aller arrêter Léon de Salamine, un innocent qu'ils voulaient mettre à mort. Soit dans sa vie publique, soit dans sa vie privée, Socrate n'a jamais fait une concession contraire à la justice, pas même à ceux que le vulgaire appelle ses disciples. S'il les avait corrompus, eux-mêmes ou leurs parents se lèveraient pour l'accuser ; mais aucun ne l'accuse.

Socrate a dit ce qu'il avait à dire pour sa défense. Il s'en tiendra là : il ne recourra pas, comme les autres accusés, à des supplications qui sont indignes de lui et indignes des juges, lesquels ne doivent pas céder à la pitié, mais n'écouter que la justice. Il s'en remet donc aux juges et à Dieu de décider ce qu'il y a de mieux pour eux et pour lui.

Deuxième partie. – Après ce plaidoyer, les juges allèrent aux voix et Socrate fut déclaré coupable par une majorité de soixante voix. Dans les procès comme celui-ci, où la loi ne fixait pas la peine, l'accusateur en proposait une, et l'accusé, s'il était déclaré coupable, en proposait une autre, et le jury choisissait l'une ou l'autre, sans pouvoir y rien changer. Les adversaires de Socrate requéraient la mort. Invité à fixer sa peine, il estima, lui, qu'au lieu d'une peine, ses services méritaient une récompense, et il demanda à être nourri au prytanée. Et ce ne fut point par bravade, comme l'interprétèrent sans

doute un grand nombre de juges, qu'il fit cette proposition inattendue ; mais, n'ayant jamais fait de mal à personne, il ne voulait pas non plus, dit-il, s'en faire à lui-même. Il ne voulait ni de l'exil ni d'une amende qu'il n'aurait pu payer. Pourtant il offrit une mine, puis, pressé par ses amis présents, trente mines.

Troisième partie. – Là-dessus, il fut condamné à mort par une majorité plus forte que la première. Puis, tandis que l'on exécutait les formalités nécessaires pour le mener en prison, il reprit doucement les juges qui n'avaient pas eu la patience d'attendre la mort d'un vieillard de soixante-dix ans. Il s'adressa d'abord à ceux qui l'avaient condamné et s'étaient ainsi chargés d'un crime inutile, puisqu'ils n'échapperaient pas aux censures d'une jeunesse moins retenue que lui. Il s'adressa ensuite à ceux qui l'avaient absous et les rassura sur son sort. La mort, leur dit-il, ne saurait être un mal pour lui. La voix prophétique ne l'avait point arrêté au cours du procès : c'est donc qu'elle approuvait ce qui allait se passer. Et en effet pourquoi craindrait-il la mort ? Si c'est un sommeil, c'est un bonheur. Si c'est un passage dans un autre lieu, où l'on doit rencontrer les héros des temps passés, quel plaisir ce sera de converser avec eux ! Aussi n'a-t-il point de ressentiment contre ceux qui l'ont condamné. Enfin, avant de prendre congé d'eux, il recommande aux Athéniens de traiter ses enfants comme il a traité lui-même ses concitoyens et de les morigéner s'ils préfèrent les richesses à la vertu. « Et maintenant, voici l'heure, dit-il, de nous en aller, moi pour mourir, vous pour vivre. Qui de nous a le meilleur partage, nul ne le sait, excepté le dieu. »

Comment, après s'être expliqué avec tant de sincérité, tant de noblesse et de grandeur d'âme, Socrate put-il être ainsi méconnu et condamné ? Ce n'est pas qu'il ait insuffisamment réfuté le réquisitoire de ses accusateurs et qu'il ait, comme on l'a dit, escamoté les accusations de Mélètos en se moquant de lui, pour éviter de s'expliquer à fond sur les dieux et sa manière d'instruire la jeunesse. Sans doute il se faisait des dieux une idée plus haute que le vulgaire ; il rejetait, comme le fera Platon dans la *République,* les combats, les adultères, les crimes et les vices que les légendes sacrées leur prêtaient. Mais cela ne l'empêchait pas de les honorer et de leur sacrifier publiquement ; car il avait l'âme religieuse, mystique même, et ce serait une erreur de voir en lui ce que nous appellerions un libre penseur. Il pratiquait la religion courante comme le feront ses disciples Xénophon et Platon. Il n'était donc pas condamnable de ce chef. Il ne l'était pas davantage d'introduire des divinités nouvelles. Ce que visait ici l'accusation, c'est le signe divin qui avertissait Socrate quand il allait faire quelque chose de mal. Mais ce signe divin n'était pas une chose extraordinaire dans la religion grecque, puisqu'il était

admis que les dieux avertissaient qui ils voulaient par la voie des oracles, des rencontres, des augures ou de toute autre manière qu'il leur plaisait. Tout au plus ses juges pouvaient-ils se choquer qu'il se prétendît ainsi spécialement favorisé par les dieux. Quant à corrompre la jeunesse, le reproche ne pouvait guère paraître plus fondé. Il est vrai que quelques pères de famille auraient pu se plaindre que Socrate s'interposât entre eux et leurs enfants ; mais n'est-ce point le cas de tous les pédagogues et précepteurs auxquels les parents confient leurs fils ? Ceux-là seuls qui avaient fréquenté Socrate, ou leurs parents, auraient pu se plaindre de cette prétendue corruption. Or aucun ne se leva pour l'accuser.

Il fut cependant condamné. Quelles furent donc les véritables causes de sa condamnation ? Socrate, qui s'y attendait, nous l'a dit lui-même. Ce furent les haines qu'il s'attira en démasquant l'ignorance des grands personnages en présence des jeunes gens, qui prenaient grand plaisir à les voir confondus. Mais il y eut d'autres raisons. Dès avant les attaques d'Aristophane, comme on le voyait discuter comme les sophistes et disputer avec eux, le peuple ignorant le prenait lui-même pour un sophiste. Or les sophistes, destructeurs des vieilles traditions, passaient pour des impies, des athées et des professeurs d'immoralité. C'est aussi l'idée que beaucoup se faisaient de Socrate, et, comme il le dit lui-même, ce n'est pas dans le peu de temps que lui mesurait la clepsydre qu'il pouvait les détromper. Il est certain aussi, bien qu'il n'en soit pas question dans *l'Apologie,* qu'à ces raisons morales s'ajoutèrent aussi des raisons politiques. Ses relations avec les jeunes gens riches, qui seuls avaient le loisir de le suivre, le rendaient suspect aux chefs du parti populaire. Il ne cachait pas d'ailleurs le dédain que lui inspirait le régime de flatterie et d'incompétence qu'était la démocratie athénienne. Enfin, bien qu'il ne soit pas fait mention dans *l'Apologie* de Critias et d'Alcibiade, on peut croire que les rapports qu'il avait eus avec ces deux hommes funestes renforcèrent dans l'esprit des juges la conviction qu'il corrompait la jeunesse. C'est ce qui me semble résulter du passage 33 a et b, où il affirme qu'il n'avait jamais fait de concession contraire à la justice, même à ceux que ses calomniateurs appelaient ses disciples, et où il ajoute ensuite que, si quelqu'un de ceux qui l'ont entendu tourne bien ou mal, il n'en est pas responsable. Polycratès insistera sur ce point dans son *Accusation contre Socrate ;* mais il est à présumer qu'on avait dit à ceux des jurés qui l'ignoraient que Critias et Alcibiade avaient suivi les leçons de Socrate. Malgré ces haines et ces préventions, il est à peu près certain, étant donné la faible majorité qui le déclara coupable, que, s'il eût voulu s'abaisser aux supplications et s'il eût amené ses enfants pour émouvoir la pitié des jurés, il eût été acquitté,

et l'on peut dire que, s'il ne le fut pas, c'est qu'il se laissa volontairement condamner. C'est sa ˆsyaXnyopta, c'est-à-dire la fierté de son langage, qui le perdit dans l'esprit de ses juges. Sa demande d'être nourri au prytanée, en dépit de ce qu'il put dire, fut prise pour une bravade et fit passer un certain nombre de ceux qui l'avaient absous d'abord dans le camp de ses adversaires.

La fierté avec laquelle Socrate s'était défendu avait frappé tous ceux qui avaient assisté à son procès. C'est ce dont témoigne Xénophon, qui n'était pas présent, mais qui le tenait d'Hermogène, un fidèle ami de Socrate, qui avait suivi les débats. C'est d'après les récits d'Hermogène que Xénophon a composé lui aussi une *Apologie* de Socrate, qu'il publia quelques années, semble-t-il, après celle de Platon. Les deux auteurs s'accordent sur les points essentiels, sur les trois phases du procès : réfutation de l'accusation, fixation de la peine, allocution finale aux juges, et sur le fond de l'argumentation de Socrate pour se disculper des trois griefs allégués contre lui. Mais il y a des divergences sur des points de détail. Chez Platon, la voix divine arrête Socrate, mais ne le pousse jamais à agir ; chez Xénophon, elle ne se borne pas à l'arrêter, elle lui indique aussi ce qu'il doit faire. Chez Xénophon, nous entendons le jury murmurer, quand Socrate parle de ses avertissements divins, et se récrier plus fort encore, quand il rapporte l'oracle recueilli par Khairéphon. Autre différence : Socrate, chez Xénophon, refuse absolument de proposer une peine contre lui-même, parce que ce serait se déclarer coupable ; mais il ne demande pas à être nourri au prytanée. C'est ce qu'il fait chez Platon, avant de condescendre à proposer d'abord une mine, puis, sur les instances de ses amis, trente mines. Enfin, dans l'allocution finale, Xénophon ne parle pas des idées que Socrate exprime, dans Platon, sur la mort et sur l'espoir qu'il a de s'entretenir dans l'Hadès avec Palamède et les autres héros anciens : il se borne à dire que Socrate se console de sa mort en la comparant à la mort injuste de Palamède. Sur tous ces points, c'est Platon qu'il faut en croire ; car il fut un témoin oculaire du procès et il rédigea les discours de Socrate quelque trois ans seulement après la mort de son maître. S'il avait inventé des choses que Socrate n'aurait pas dites, notamment la demande d'être nourri au prytanée, il aurait été démenti et honni par les juges et les assistants, qui avaient gardé des débats un souvenir d'autant plus exact qu'il était relativement récent.

Au reste, *l'Apologie* de Xénophon est fort courte : c'est un résumé des récits que lui a faits Hermogène, et l'image qu'il nous présente de Socrate n'y est pas toujours exacte. Quand, pour expliquer la fierté de langage de Socrate, il nous dit qu'il était devenu indifférent à la vie, parce qu'il craignait les ennuis de la vieillesse, il oublie que Socrate,

avec son admirable constitution, pouvait se promettre encore dix ans de vie pour continuer sa mission, à laquelle il était invinciblement attaché. À entendre Socrate vanter sa tempérance, son désintéressement, sa justice, comme il le fait chez Xénophon, on ne reconnaît ni la modestie, ni la bonhomie, ni l'ironie de l'enchanteur qui attirait la jeunesse autour de lui. Ces qualités se retrouvent au contraire dans les discours que Platon prête à son maître. Il le fait parler comme il parlait sans doute à l'agora ou dans les gymnases, avec une simplicité familière, mais toujours décente, sans prétention ni recherche d'aucune sorte, mais, quand le sujet s'y prête, avec une ironie mordante ou une élévation singulière. On reconnaît à son langage l'esprit original, la moralité supérieure, l'enthousiasme mystique de ce prédicateur qui scella de sa mort les exemples et les leçons qu'il avait donnés pendant sa vie.

Apologie de Socrate

Première partie

I. – Quelle impression mes accusateurs ont faite sur vous, Athéniens, je l'ignore. Pour moi, en les écoutant, j'ai presque oublié qui je suis, tant leurs discours étaient persuasifs. Et cependant, je puis l'assurer, ils n'ont pas dit un seul mot de vrai. Mais ce qui m'a le plus étonné parmi tant de mensonges, c'est quand ils ont dit que vous deviez prendre garde de vous laisser tromper par moi, parce que je suis habile à parler. Qu'ils n'aient point rougi à la pensée du démenti formel que je vais à l'instant leur donner, cela m'a paru de leur part le comble de l'impudence, à moins qu'ils n'appellent habile à parler celui qui dit la vérité. Si c'est là ce qu'ils veulent dire, j'avouerai que je suis orateur, mais non à leur manière. Quoi qu'il en soit, je vous répète qu'ils n'ont rien dit ou presque rien qui soit vrai. Moi, au contraire, je ne vous dirai que l'exacte vérité. Seulement, par Zeus, Athéniens, ce ne sont pas des discours parés de locutions et de termes choisis et savamment ordonnés que vous allez entendre, mais des discours sans art, faits avec les premiers mots venus. Je suis sûr de ne rien dire que de juste ; qu'aucun de vous n'attende de moi autre chose.

Il siérait mal, Athéniens, je crois, à un homme de mon âge de venir devant vous façonner des phrases comme le font nos petits jeunes gens. Aussi, Athéniens, ai-je une demande, et une demande instante, à vous faire, c'est que, si vous m'entendez présenter ma défense dans les mêmes termes que j'emploie pour vous parler, soit à l'agora et près des tables des banquiers, où beaucoup d'entre vous m'ont entendu, soit en d'autres endroits, vous n'alliez pas vous en étonner et vous récrier. Car, sachez-le, c'est aujourd'hui la première fois que je comparais devant un tribunal, et j'ai plus de soixante-dix ans ; aussi je suis véritablement étranger au langage qu'on parle ici. Si je n'étais pas athénien, vous m'excuseriez sans doute de parler dans le dialecte où j'aurais été élevé et à la manière de mon pays. Eh bien, je vous demande aujourd'hui, et je crois ma demande juste, de ne pas prendre garde à ma façon de parler, qui pourra être plus ou moins bonne, et de ne considérer qu'une chose et d'y prêter toute votre

attention, c'est si mes allégations sont justes ou non ; car c'est en cela que consiste le mérite propre du juge ; celui de l'orateur est de dire la vérité.

II. – Et maintenant, Athéniens, il est juste que je commence par répondre aux anciennes calomnies répandues contre moi et à mes premiers accusateurs ; je répondrai ensuite aux accusations et aux accusateurs plus récents. Car j'ai été accusé près de vous, et depuis de longues années déjà, par bien des gens qui ne disaient rien de vrai, et ceux-là, je les crains plus qu'Anytos et ses associés, qui pourtant sont à craindre, eux aussi. Oui, Athéniens, les premiers sont les plus redoutables, parce que, prenant la plupart d'entre vous dès l'enfance, ils m'ont chargé d'accusations qui ne sont que mensonges et vous ont fait croire qu'il existe un certain Socrate, savant homme, qui spécule sur les phénomènes célestes, recherche ce qui se passe sous la terre et qui d'une méchante cause en fait une bonne. Les gens qui ont répandu ces bruits, voilà, Athéniens, les accusateurs que j'ai à craindre. Car ceux qui les écoutent sont persuadés que les gens qui se livrent à ces recherches n'honorent pas les dieux. J'ajoute que ces accusateurs-là sont nombreux et qu'ils m'accusent depuis longtemps ; en outre ils s'adressaient à vous à l'âge où vous étiez le plus crédules, quand quelques-uns de vous étaient encore enfants ou adolescents, et ils me faisaient un véritable procès par défaut, puisque personne n'était là pour me défendre. Et ce qu'il y a de plus déconcertant, c'est qu'il n'est même pas possible de les connaître et de les nommer, sauf peut-être certain poète comique[2]. Mais ceux qui, par envie ou par dénigrement, cherchaient à vous persuader, et ceux qui, persuadés eux-mêmes, en persuadaient d'autres, ceux-là sont les plus embarrassants ; car il n'est même pas possible de faire comparaître ici aucun d'eux ni de le réfuter, et il me faut vraiment, comme on dit, me battre contre des ombres, et, pour me défendre, confondre des adversaires, sans que personne me réponde. Mettez-vous donc dans l'esprit que, comme je vous le dis, j'ai affaire à deux sortes d'accusateurs, d'une part ceux qui m'ont dernièrement cité en justice, et de l'autre, les anciens, dont je viens de parler. Persuadez-vous que c'est à ces derniers que je dois répondre d'abord ; car ce sont eux dont vous avez entendu d'abord les accusations, et beaucoup plus que celles des autres, plus récents.

Cela dit, Athéniens, il faut à présent me défendre et tenter de vous ôter la mauvaise impression que vous avez nourrie si longtemps, et vous l'ôter dans un temps bien court. Je voudrais bien y parvenir, si vous et moi devons en tirer quelque avantage, et ne pas perdre ma peine à faire mon apologie ; mais cela me paraît difficile et je ne me fais pas d'illusion sur ce point. Que les choses tournent donc comme il plaît à Dieu ; je n'en dois pas moins obéir à la loi et plaider ma cause.

III. – Remontons donc à l'origine et voyons sur quoi repose l'accusation qui m'a fait tant décrier et qui a enhardi Mélètos à rédiger contre moi cette accusation. Voyons, que disaient au juste ceux qui me calomniaient ? Supposons qu'ils nous traduisent devant vous et lisons leur acte d'accusation : « *Socrate est coupable : il recherche indiscrètement ce qui se passe sous la terre et dans le ciel, il rend bonne la mauvaise cause et il enseigne à d'autres à faire comme lui.* » En voilà la teneur : c'est ce que vous avez vu de vos propres yeux dans la comédie d'Aristophane, c'est-à-dire un certain Socrate qu'on charrie à travers la scène, qui déclare qu'il se promène dans les airs et qui débite cent autres extravagances sur des sujets où je n'entends absolument rien[3]. Et ce que j'en dis n'est pas pour déprécier cette science, s'il y a quelqu'un qui soit entendu en ces matières, et pour éviter un nouveau procès de la part de Mélètos ; mais c'est que réellement je ne m'en occupe en aucune façon. J'en prends à témoin la plupart d'entre vous, et je vous demande de vous renseigner mutuellement et de rapporter ce que vous savez, vous tous qui m'avez entendu discourir.

Beaucoup d'entre vous sont dans ce cas. Dites-vous donc les uns aux autres si jamais quelqu'un de vous m'a entendu discourir peu ou prou sur de tels sujets, et vous reconnaîtrez par-là que tous les bruits que la foule fait courir sur mon compte sont du même acabit.

IV. – Il n'y a effectivement rien de réel dans ces bruits, et si quelqu'un vous a dit encore que je me mêle d'enseigner et me fais payer pour cela, cela non plus n'est pas vrai. Ce n'est pas d'ailleurs que je ne trouve beau d'être capable d'instruire des hommes, comme Gorgias le Léontin, comme Prodicos de Kéos, comme Hippias d'Elis[4]. Chacun de ces maîtres, Athéniens, dans quelque ville qu'il se rende, a le don d'attirer les jeunes gens, et quand ceux-ci pourraient s'attacher sans bourse délier à tel de leurs concitoyens qu'il leur plairait, ils leur persuadent de quitter la compagnie de leurs concitoyens pour s'attacher à eux, et les jeunes gens les payent pour cela et se tiennent encore pour leurs obligés. Il y a même ici, m'a-t-on dit, un autre savant homme, un citoyen de Paros[5], qui séjourne parmi nous. J'étais allé par hasard chez un homme qui a donné aux sophistes plus d'argent que tous les autres ensemble ; c'est Callias, fils d'Hipponicos[6]. Je lui posai une question à propos de ses deux fils : « Callias, lui dis-je, si au lieu de deux fils, tu avais eu deux poulains ou deux veaux, nous saurions leur choisir un instructeur qui, moyennant salaire, les rendrait aussi bons et beaux que le comporte leur nature, et cet instructeur serait un habile écuyer ou un laboureur expert. Mais, comme ce sont des hommes, qui as-tu dessein de prendre pour les gouverner ? Qui saura leur enseigner la vertu propre à l'homme et au citoyen ? Je ne doute pas que tu n'y aies réfléchi, puisque tu as des

fils. As-tu quelqu'un, lui demandai-je, oui ou non ? – Oui, répondit-il. – Qui est-ce, demandai-je, de quel pays est-il et combien fait-il payer ses leçons ? – C'est Évènos, Socrate, répondit-il ; il est de Paros, il prend cinq mines. » Et moi, je trouvai que cet Évènos était un homme bien heureux, s'il est vrai qu'il possède cet art et qu'il l'enseigne à un prix si modéré. En tout cas, je serais moi-même bien fier et bien glorieux, si je savais en faire autant ; mais, franchement, Athéniens, je ne le sais pas.

V. – Cela étant, quelqu'un de vous dira peut-être : « Mais alors, Socrate, quelle affaire est-ce donc que la tienne ? D'où sont venues ces calomnies répandues contre toi ? Tu prétends que tu ne fais rien de plus extraordinaire que les autres ; mais tu ne serais sûrement pas l'objet de tant de bruits et de racontars, si tu ne faisais pas autre chose que les autres. Dis-nous donc ce qui en est, afin que nous ne te jugions pas à la légère. » Cette objection me paraît juste, et je vais essayer de vous expliquer d'où me sont venues cette notoriété et ces calomnies. Écoutez donc. Peut-être quelques-uns d'entre vous s'imagineront-ils que je plaisante ; pourtant, soyez sûrs que je ne vous dirai que la vérité. La réputation qu'on m'a faite ne vient pas d'autre chose que d'une certaine sagesse qui est en moi. Quelle est cette sagesse ? C'est peut-être une sagesse purement humaine. Cette sagesse-là, il se peut que je la possède effectivement, tandis que ceux dont je parlais tout à l'heure en ont une qui est sans doute plus qu'humaine ; sinon, je ne sais qu'en dire ; car moi, je ne la connais pas et qui dit le contraire est un menteur et le dit pour me dénigrer.

Maintenant, Athéniens, n'allez pas murmurer, même si vous trouvez que je parle de moi trop avantageusement. Car le propos que je vais redire n'est pas de moi ; mais celui auquel il faut le rapporter mérite votre confiance. Pour témoigner de ma sagesse, je produirai le dieu de Delphes, qui vous dira si j'en ai une et ce qu'elle est. Vous connaissez sans doute Khairéphon[7]. C'était mon camarade d'enfance et un ami du peuple, qui partagea votre récent exil et revint avec vous. Vous savez aussi quel homme c'était que Khairéphon et combien il était ardent dans tout ce qu'il entreprenait. Or, un jour qu'il était allé à Delphes, il osa poser à l'oracle la question que voici – je vous en prie encore une fois, juges, n'allez pas vous récrier -, il demanda, dis-je, s'il y avait au monde un homme plus sage que moi. Or la pythie lui répondit qu'il n'y en avait aucun. Et cette réponse, son frère, qui est ici, l'attestera devant vous, puisque Khairéphon est mort.

VI. – Considérez maintenant pourquoi je vous en parle. C'est que j'ai à vous expliquer l'origine de la calomnie dont je suis victime. Lorsque j'eus appris cette réponse de l'oracle, je me mis à réfléchir en

moi-même : « Que veut dire le dieu et quel sens recèlent ses paroles ? Car moi, j'ai conscience de n'être sage ni peu ni prou. Que veut-il donc dire, quand il affirme que je suis le plus sage ? car il ne ment certainement pas ; cela ne lui est pas permis. » Pendant longtemps je me demandai quelle était son idée ; enfin je me décidai, quoique à grand-peine, à m'en éclaircir de la façon suivante : je me rendis chez un de ceux qui passent pour être des sages, pensant que je ne pouvais, mieux que là, contrôler l'oracle et lui déclarer : « Cet homme-ci est plus sage que moi, et toi, tu m'as proclamé le plus sage. » J'examinai donc cet homme à fond ; je n'ai pas besoin de dire son nom, mais c'était un de nos hommes d'État, qui, à l'épreuve, me fit l'impression dont je vais vous parler. Il me parut en effet, en causant avec lui, que cet homme semblait sage à beaucoup d'autres et surtout à lui-même, mais qu'il ne l'était point. J'essayai alors de lui montrer qu'il n'avait pas la sagesse qu'il croyait avoir. Par-là, je me fis des ennemis de lui et de plusieurs des assistants. Tout en m'en allant, je me disais en moi-même : « Je suis plus sage que cet homme-là. Il se peut qu'aucun de nous deux ne sache rien de beau ni de bon ; mais lui croit savoir quelque chose, alors qu'il ne sait rien, tandis que moi, si je ne sais pas, je ne crois pas non plus savoir. Il me semble donc que je suis un peu plus sage que lui par le fait même que ce que je ne sais pas, je ne pense pas non plus le savoir. » Après celui-là, j'en allai trouver un autre, un de ceux qui passaient pour être plus sages encore que le premier, et mon impression fut la même, et ici encore je me fis des ennemis de lui et de beaucoup d'autres.

VII – Je n'en poursuivis pas moins mon enquête. Je sentais bien, il est vrai, que je me faisais des ennemis, et j'en éprouvais de l'ennui et de l'appréhension, mais je me croyais obligé de mettre le service du dieu au-dessus de tout. Il me fallait donc, pour m'enquérir du sens de l'oracle, aller trouver tous ceux qui passaient pour posséder quelque savoir. Or, par le chien[8], Athéniens, car je vous dois la vérité, voici à peu près ce qui m'arriva. Ceux qui étaient le plus réputés pour leur sagesse me parurent être, sauf quelques exceptions, ceux qui en manquaient le plus, en les examinant selon la pensée du dieu, tandis que d'autres, qui passaient pour inférieurs, me semblèrent être des hommes plus sensés. Il faut bien que je vous raconte mes courses, comme autant de travaux que j'accomplissais pour m'assurer que l'oracle était irréfutable.

Après les hommes d'État, j'allai trouver les poètes, auteurs de tragédies, auteurs de dithyrambes et autres, comptant bien que cette fois j'allais prendre sur le fait l'infériorité de ma sagesse à l'égard de la leur. Je pris donc avec moi ceux de leurs ouvrages qu'ils me paraissaient avoir le plus travaillés et je leur demandai ce qu'ils

voulaient dire, afin de m'instruire en même temps auprès d'eux. Or j'ai honte, Athéniens, de vous dire la vérité. Il le faut pourtant. Eh bien, tous ceux qui étaient là présents, ou peu s'en faut, auraient mieux parlé de leurs poèmes qu'eux-mêmes qui les avaient faits. Je reconnus donc bien vite que les poètes aussi ne sont point guidés dans leurs créations par la science, mais par une sorte d'instinct et par une inspiration divine, de même que les devins et les prophètes, qui, eux aussi, disent beaucoup de belles choses mais sans se rendre compte de ce qu'ils disent. Les poètes me parurent être à peu près dans le même cas. Et je m'aperçus en même temps qu'à cause de leur talent poétique, ils se croyaient sur tout le reste les plus sages des hommes, ce qu'ils n'étaient pas du tout. Je les quittai donc, pensant que j'avais sur eux le même genre de supériorité que sur les hommes d'État.

VIII. – À la fin, je me rendis chez les artisans ; car, si moi, j'avais conscience que je ne savais à peu près rien, j'étais sûr de trouver en eux du moins des gens qui savent beaucoup de belles choses. En cela, je ne fus pas déçu : ils savaient en effet des choses que je ne savais pas et, en cela, ils étaient plus savants que moi. Seulement, Athéniens, ces bons artisans me parurent avoir le même défaut que les poètes. Parce qu'ils faisaient bien leur métier, chacun d'eux se croyait très entendu même dans les choses les plus importantes, et cette illusion éclipsait leur savoir professionnel ; si bien que, pour justifier l'oracle, je me demandais si je ne préférerais pas être tel que j'étais, sans partager ni leur science ni leur ignorance, plutôt que d'avoir l'une et l'autre comme eux. Aussi je répondis à moi-même et à l'oracle que j'avais avantage à être tel que j'étais.

IX. – Ce sont ces enquêtes, Athéniens, qui ont soulevé contre moi tant de haines si amères et si redoutables, et c'est de ces haines que sont venues tant de calomnies et cette renommée de sage qu'on m'a faite ; car ceux qui m'entendent s'imaginent toujours que je sais les choses sur lesquelles je démasque l'ignorance des autres. Mais il y a bien des chances, juges, que le dieu soit réellement sage et que par cet oracle il veuille dire que la sagesse humaine n'est pas grand-chose ou même qu'elle n'est rien. Et s'il a nommé Socrate, il semble bien qu'il ne s'est servi de mon nom que pour me prendre comme exemple. C'est comme s'il disait : « Le plus sage d'entre vous, hommes, c'est celui qui a reconnu comme Socrate que sa sagesse n'est rien. » Voilà pourquoi aujourd'hui encore je vais partout, enquêtant et questionnant tous ceux des citoyens et des étrangers qui me paraissent être sages ; et, quand je découvre qu'ils ne le sont pas, je me fais le champion du dieu, en leur démontrant qu'ils ne sont pas sages. Ainsi occupé, je n'ai jamais eu le loisir de m'intéresser sérieusement aux affaires de la ville ni aux miennes, et je vis dans une pauvreté extrême, parce que je suis

au service du dieu.

X. – En outre, les jeunes gens qui s'attachent à moi spontanément, ayant beaucoup de loisir, parce que ce sont les fils des familles les plus riches, prennent plaisir à m'entendre examiner les gens et souvent ils m'imitent eux-mêmes et ils essayent d'en examiner d'autres, et il est certain qu'ils trouvent bon nombre de gens qui croient savoir quelque chose et qui ne savent rien ou peu de chose. Par suite, ceux qu'ils examinent s'en prennent à moi, au lieu de s'en prendre à eux-mêmes, et disent qu'il y a un certain Socrate, un scélérat, qui corrompt la jeunesse. Leur demande-t-on ce qu'il fait et enseigne pour la corrompre, ils sont incapables de le dire : ils l'ignorent ; mais pour ne pas laisser voir leur embarras, ils vous répondent par ces banalités qu'on ressasse contre tous ceux qui s'occupent de philosophie, qu'il recherche ce qui se passe dans le ciel et sous la terre, qu'il ne croit pas aux dieux et qu'il fait une bonne cause d'une mauvaise. Quant à dire ce qui est la vérité, qu'on les convainc de faire semblant de savoir, quand ils ne savent rien, c'est à quoi, je pense, ils ne sauraient se résoudre. Or comme ils veulent sans doute être honorés, qu'ils sont violents et nombreux, qu'ils font corps et savent se faire croire quand ils parlent de moi, ils vous ont rempli depuis longtemps et continuent encore aujourd'hui à vous remplir les oreilles de leurs calomnies acharnées. Ce sont ces calomnies qui ont enhardi Mélètos, Anytos et Lycon à m'attaquer, Mélètos exprimant la rancune des poètes, Anytos, celle des artisans et des hommes politiques, et Lycon, celle des orateurs. Aussi, comme je vous le disais en commençant, je serais bien étonné si je parvenais en si peu de temps à retirer de vos esprits cette calomnie qui a pris de si fortes racines.

Je vous ai dit la vérité, Athéniens, sans cacher ni dissimuler quoi que ce soit, important ou non. Cependant je suis à peu près sûr que je m'attire la haine pour les mêmes raisons que précédemment, ce qui est une preuve de plus que je dis vrai, que c'est bien là la calomnie qui me poursuit et que telle en est la source. Que vous enquêtiez sur cette affaire à présent ou plus tard, voilà ce que vous trouverez.

XI. – Sur les accusations portées contre moi par mes premiers accusateurs, je tiens que je vous en ai dit assez pour me justifier. Maintenant c'est à Mélètos, cet honnête homme si dévoué à la cité, à ce qu'il assure, et à mes récents accusateurs que je vais essayer de répondre. Faisons comme si nous avions affaire à des accusations nouvelles et donnons-en le texte comme pour les premières. Le voici à peu près : « Socrate, dit l'acte d'accusation, est coupable en ce qu'il corrompt la jeunesse, qu'il n'honore pas les dieux de la cité et leur substitue des divinités nouvelles. » Telle est l'accusation ; examinons-

en tous les chefs l'un après l'autre.

L'accusateur me déclare coupable de corrompre la jeunesse. Et moi, Athéniens, je dis que c'est Mélètos qui est coupable en ce qu'il se fait un jeu des choses sérieuses, lorsqu'il traduit les gens en justice à la légère et fait semblant de s'appliquer et de s'intéresser à des choses dont il ne s'est jamais mis en peine. Que ce soit là l'exacte vérité, c'est ce que je vais essayer de vous montrer.

XII. – Approche ici, Mélètos, et réponds. N'attaches-tu pas une grande importance aux moyens de rendre les jeunes gens aussi vertueux que possible ? – Si. – Eh bien, allons, dis à ces juges quel est celui qui les rend meilleurs. Il est certain que tu le sais, puisque tu en as souci. Puisque tu as, dis-tu, découvert l'homme qui les corrompt et que c'est pour cela que tu me poursuis et m'incrimines devant ce tribunal, allons, nomme aussi celui qui les rend meilleurs et fais-le connaître à ces juges. Tu le vois, Mélètos, tu gardes le silence et tu ne sais que dire. Cela ne te semble-t-il pas honteux et n'est-ce pas une preuve suffisante de ce que j'avance, que tu ne t'en es jamais soucié ? Allons, parle, mon bon, qui est-ce qui les rend meilleurs ? – Les lois. – Ce n'est pas cela que je te demande, excellent jeune homme, mais quel est l'homme qui les rend meilleurs, étant entendu qu'avant tout il connaît ces lois dont tu parles. – Ce sont les hommes que tu as devant toi, Socrate, les juges. – Comment dis-tu, Mélètos ? Ces hommes-ci sont capables d'instruire les jeunes gens et de les rendre meilleurs ? – Certainement. – Le sont-ils tous, ou y en a-t-il qui le sont et d'autres qui ne le sont pas ? – Ils le sont tous. – Par Hèra[9], tu parles d'or et nous ne manquerons pas de bons précepteurs. Mais dis-moi aussi, ces gens qui nous écoutent rendent-ils les jeunes gens meilleurs ou non ? – Eux aussi les rendent meilleurs. – Et nos sénateurs ? – Nos sénateurs aussi. – Mais alors, Mélètos, ne serait-ce pas les citoyens réunis en assemblée, les ecclésiastes, qui corrompent les jeunes gens ? ou bien eux aussi, sans en excepter un, les rendent-ils meilleurs ? – Oui, eux aussi. – Alors tous les Athéniens, à ce qu'il paraît, les rendent beaux et bons, excepté moi, et je suis le seul qui les corrompt. C'est bien cela que tu dis ? – C'est exactement cela. – Je n'ai vraiment pas de chance, si tu dis vrai. Mais réponds-moi. Crois-tu qu'il en soit de même, s'il s'agit de chevaux, et que tout le monde soit à même de les dresser et qu'un seul homme les gâte ? ou est-ce tout le contraire, et n'y en a-t-il qu'un seul, ou un très petit nombre, les écuyers, qui soient capables de les dresser, tandis que la plupart des gens, s'ils les montent et s'en servent, ne font que les gâter ? N'en est-il pas ainsi, Mélètus, et des chevaux et de tous les autres animaux ? Oui, assurément, qu'Anytos et toi vous en conveniez ou n'en conveniez pas. Ce serait vraiment un grand bonheur pour les jeunes gens, s'il était vrai qu'un seul les

corrompe et que les autres les perfectionnent. Mais la réalité est tout autre, Mélètos, et tu fais assez voir que tu ne t'es jamais jusqu'ici inquiété des jeunes gens, et ton indifférence paraît clairement en ce fait que tu ne t'es jamais soucié des choses pour lesquelles tu me poursuis.

XIII. – Mais, au nom de Zeus, Mélètos, dis-moi encore lequel vaut mieux de vivre avec des citoyens honnêtes ou avec des méchants. Allons, mon ami, réponds ; je ne te demande rien de difficile. N'est-il pas vrai que les méchants font toujours du mal à ceux qui les approchent de près, et les honnêtes gens du bien ? -C'est vrai. – Maintenant y a-t-il un homme qui veuille être lésé plutôt qu'aidé par ceux qu'il fréquente ? Réponds, mon brave ; car la loi veut qu'on réponde. Y a-t-il un homme qui veuille être lésé ? – Non, assurément. – Or çà, voyons : en me poursuivant ici, sous prétexte que je corromps les jeunes gens et que je les porte au mal, entends-tu que je le fais volontairement ou involontairement ? -Volontairement. – Eh quoi ! Mélètos, jeune comme tu es, me dépasses-tu de si loin en sagesse, moi qui suis un homme âgé ? Quoi ! tu as reconnu, toi, que les méchants font toujours du mal à ceux qui les approchent de près, et les honnêtes gens du bien ; et moi, je suis arrivé à un tel degré d'ignorance que je ne sais même pas que, si je rends méchant quelqu'un de ceux qui vivent avec moi, je m'expose à en recevoir du mal ! et c'est volontairement, dis-tu, que je commets une pareille faute ! Cela, Mélètos, tu ne me le feras pas croire et je suis sûr que personne au monde ne le croira. Ce qui est vrai, c'est que je ne corromps personne ou, si je corromps quelqu'un, c'est involontairement, en sorte que, dans un cas comme dans l'autre, tu mens. Mais, si je corromps involontairement, ce n'est pas ici qu'il faut, d'après la loi, poursuivre ces fautes involontaires : il faut prendre l'auteur en particulier et l'instruire et l'avertir ; car il est évident qu'une fois instruit, je ne ferai plus ce que je fais sans le vouloir. Mais toi, tu as toujours évité de causer avec moi et de m'instruire ; tu n'as jamais pu t'y résoudre, et c'est ici que tu me cites, ici où la loi veut qu'on défère ceux qui méritent d'être châtiés, mais non ceux qui ont besoin de remontrances.

XIV. – À présent, Athéniens, vous vous rendez clairement compte de ce que je disais tout à l'heure, que Mélètos ne s'est jamais ni peu ni prou soucié de tout cela. Néanmoins explique-nous, Mélètos, de quelle façon tu prétends que je corromps les jeunes gens. N'est-il pas clair, d'après la plainte que tu as rédigée, que c'est en enseignant à ne pas honorer les dieux que la cité révère et en leur substituant d'autres divinités ? N'est-ce pas, selon toi, en leur enseignant cela que je les corromps ? – Oui, et je l'affirme énergiquement. – Alors, Mélètos, au nom de ces dieux mêmes dont il est question, explique-nous plus

clairement encore ta pensée à ces juges et à moi ; car il y a une chose que je n'arrive pas à saisir. Veux-tu dire que j'enseigne à croire qu'il y a certains dieux – en ce cas, croyant moi-même à des dieux, je ne suis pas du tout athée ni coupable de ce chef – mais que ce ne sont pas les dieux de l'État, que ce sont des dieux différents, et que c'est précisément cela que tu me reproches, ou bien veux-tu dire que je ne crois pas du tout aux dieux et que j'enseigne cette doctrine aux autres ? – C'est cela que je soutiens, que tu ne reconnais pas du tout de dieux. – O merveilleux Mélètos, pour quelle raison le soutiens-tu ? À t'entendre, je ne reconnais même pas, comme tout le monde, le soleil ni la lune pour des dieux ? – Non, par Zeus, juges, il ne les reconnaît pas, puisqu'il prétend que le soleil est une pierre et la lune une terre. – C'est Anaxagore[10] que tu crois accuser, mon cher Mélètos. Méprises-tu donc à ce point ces juges et les crois-tu tellement illettrés qu'ils ne sachent pas que ce sont les livres d'Anaxagore de Clazomènes qui sont pleins de ces théories ? Et tu veux que les jeunes gens s'en instruisent auprès de moi, lorsqu'ils peuvent parfois acheter ces livres à l'orchestre[11] pour une drachme tout au plus, et ensuite se moquer de Socrate, s'il donne ces idées comme étant de lui, alors surtout qu'elles sont si étranges. Enfin, par Zeus, est-ce bien ta pensée, que je ne crois à aucun dieu ? – Oui, par Zeus, tu ne crois absolument à aucun. – Comment te croire, Mélètos ? tu ne saurais te croire toi-même, ce me semble. Pour moi, Athéniens, je pense que Mélètos est un homme violent et sans retenue, et qu'il ne m'a intenté cette accusation que pour m'outrager et parce qu'il est jeune et inconsidéré. On dirait qu'il a composé une énigme pour m'éprouver. « Voyons, s'est-il dit, si Socrate, ce savant homme, reconnaîtra que je plaisante et que je tiens des propos contradictoires, ou si je l'attraperai, lui et tous ceux qui nous écoutent. » Il me paraît en effet qu'il se contredit dans son acte d'accusation. C'est comme s'il disait : « Socrate est coupable de ne pas croire qu'il y a des dieux, mais de croire qu'il y en a. » C'est tout bonnement une plaisanterie.

XV. – Examinez avec moi, Athéniens, en quoi je pense qu'il se contredit. Toi, Mélètos, réponds-nous, et vous, souvenez-vous de la prière que je vous ai faite en commençant et ne protestez pas si je donne à mes discours la forme qui m'est coutumière.

Y a-t-il au monde, Mélètos, un homme qui croie qu'il existe des choses humaines et qui ne croie pas qu'il existe des hommes ? Qu'il réponde, juges, au lieu de se sauver à travers champs. Y a-t-il un homme qui ne croie pas aux chevaux et qui croie aux usages qu'on en fait ? qui ne croie pas aux joueurs de flûte, mais qui croie à leur art ? Non, il n'y en a pas, excellent homme. Puisque tu ne veux pas répondre, c'est moi qui te le dis, à toi et à cette assemblée. Mais

réponds au moins à la question qui s'ensuit. Y a-t-il quelqu'un qui croie qu'il y a des choses démoniaques et qui ne croie pas aux démons ? – Non. – Je te suis bien obligé de m'avoir répondu, bien que tu l'aies fait avec peine et contraint par ces juges. Ainsi donc tu conviens que j'admets et enseigne des choses démoniaques, qu'elles soient nouvelles ou anciennes, il n'importe. Toujours est-il, d'après ce que tu dis, que je crois aux choses démoniaques, et même tu l'as attesté par serment dans ton acte d'accusation. Mais si je crois aux choses démoniaques il faut de toute nécessité, n'est-ce pas ? que je croie aussi aux démons. La conséquence n'est-elle pas forcée ? Si, elle l'est, je dois admettre que tu en conviens, puisque tu ne réponds pas. Or ces démons, ne les regardons-nous pas comme des dieux ou des enfants des dieux ? En conviens-tu, oui ou non ? – J'en conviens. – En conséquence, si je crois aux démons, comme tu le reconnais, et si les démons sont des dieux à quelque titre que ce soit, voilà ce qui me fait dire que tu parles par énigmes et que tu te moques en disant que je ne crois pas aux dieux et ensuite que je crois à des dieux, puisque je crois aux démons. D'un autre côté, si les démons sont des enfants bâtards des dieux, nés de nymphes ou d'autres mères, comme on le rapporte, qui pourrait croire qu'il y a des enfants des dieux, mais qu'il n'y a pas de dieux ? Ce serait aussi absurde que de croire que les mulets sont fils de juments et d'ânes, mais qu'il n'existe ni chevaux ni ânes. Oui, Mélètos, il est certain qu'en m'intentant cette action, tu as voulu m'éprouver ou que tu t'es trouvé embarrassé de trouver contre moi un grief véritable. Mais que tu persuades jamais à une personne tant soit peu sensée que le même homme puisse croire qu'il y a des choses démoniaques et des choses divines et que d'autre part il n'y a ni démons, ni dieux, ni héros, cela est absolument impossible.

XVI. – À vrai dire, Athéniens, pour vous convaincre que je ne suis pas coupable des méfaits dont Mélètos me charge, je ne crois pas devoir prolonger ma démonstration : ce que j'ai dit suffit. Mais, comme je vous l'ai déclaré précédemment, j'ai contre moi de violentes et nombreuses inimitiés, et rien n'est plus vrai, sachez-le bien. Et c'est ce qui me perdra, si je dois être condamné : ce ne sera en effet ni Mélètos, ni Anytos, mais bien les calomnies et l'envie de cette foule de gens, qui ont déjà perdu beaucoup d'autres hommes de bien et qui en perdront sans doute encore ; car il n'est pas probable que le mal s'arrête à moi.

Mais quelqu'un me dira peut-être : « Alors, tu n'as pas honte, Socrate, d'avoir embrassé un genre de vie d'où tu risques aujourd'hui de mourir ? » Je puis opposer à cet homme cette juste réponse : « Tu n'es pas dans le vrai, mon ami, si tu crois qu'un homme qui a tant soit peu de valeur doit calculer les chances qu'il a de vivre ou de mourir. Il

ne doit, quoi qu'il fasse, considérer qu'une chose, s'il agit justement ou injustement, s'il se conduit en homme de cœur ou en lâche. À t'entendre, il faudrait taxer de faibles d'esprit tous les demi-dieux qui sont morts à Troie, notamment le fils de Thétis, qui compta pour si peu le danger en présence du déshonneur. Le voyant impatient de tuer Hector, sa mère, qui était déesse, lui parla à peu près en ces termes, si j'ai bonne mémoire : « Mon enfant, si tu venges la mort de Patrocle et si tu fais périr Hector, tu mourras, toi aussi ; car immédiatement après Hector, dit-elle, c'est la destinée qui t'attend. » Cette prophétie ne l'empêcha pas de mépriser la mort et le danger ; il craignait bien plus de vivre en lâche sans venger ses amis. « Que je meure, aussitôt après avoir puni le meurtrier, s'écria-t-il, afin de ne pas rester ici, près des vaisseaux recourbés, en butte à la risée, inutile fardeau de la terre ! » Penses-tu qu'il ait eu souci, lui, de la mort et du danger ? Voici, en effet, Athéniens, la vraie règle de conduite : tout homme qui a choisi un poste parce qu'il le jugeait le plus honorable ou qui y a été placé par un chef, doit, selon moi, y rester, quel que soit le danger, et ne considérer ni la mort ni aucun autre péril, mais avant tout l'honneur.

XVII. – Ce serait donc de ma part une étrange contradiction, Athéniens, si, après être resté tout comme un autre à risquer la mort dans tous les postes où les généraux que vous aviez élus pour me commander m'avaient placé, à Potidée[12], à Amphipolis[13], à Dèlion[14], j'allais maintenant, par crainte de la mort ou de tout autre danger, déserter le poste où je me suis imaginé et persuadé que le dieu m'appelait, en m'ordonnant de vivre en philosophant et en m'examinant moi-même et les autres. C'est cela qui serait grave, et c'est alors vraiment qu'on pourrait me traduire en justice pour ne pas croire à l'existence des dieux, puisque je désobéirais à l'oracle, que je craindrais la mort et que je me croirais sage alors que je ne le serais pas. Car craindre la mort, Athéniens, ce n'est pas autre chose que de se croire sage, alors qu'on ne l'est pas, puisque c'est croire qu'on sait ce qu'on ne sait pas. Personne, en effet, ne sait ce qu'est la mort et si elle n'est pas justement pour l'homme le plus grand des biens, et on la craint, comme si l'on était sûr que c'est le plus grand des maux. Et comment ne serait-ce pas là cette ignorance répréhensible qui consiste à croire qu'on sait ce qu'on ne sait pas ? Or c'est peut-être par-là, juges, que je diffère encore de la plupart des hommes et, si j'osais me dire plus sage qu'un autre en quelque chose, c'est en ceci que, ne sachant pas suffisamment ce qui se passe dans l'Hadès, je ne pense pas non plus le savoir. Mais pour ce qui est de faire le mal et de désobéir à un meilleur que soi, dieu ou homme, je sais que c'est mauvais et honteux. Je crains donc les maux que je connais pour tels ; mais les choses dont je ne sais si elles ne sont pas des biens, jamais je ne les

craindrai ni ne les fuirai.

Ainsi, même si vous m'acquittez et n'écoutez pas Anytos, qui vous a déclaré qu'il ne fallait pas du tout me traduire devant vous ou que, si l'on m'y traduisait, vous deviez absolument me condamner à mort, parce que, vous disait-il, si j'échappais, vos fils pratiqueraient les enseignements de Socrate et se corrompraient tous entièrement ; même si, ayant égard à cette assertion, vous me disiez : « Socrate, nous n'écouterons pas Anytos, et nous t'acquittons, mais à une condition, c'est que tu ne passeras plus ton temps à examiner ainsi les gens et à philosopher ; et, si l'on te prend à le faire, tu mourras ; » si donc vous m'acquittiez, comme je le disais, à cette condition, je vous répondrais : « Athéniens, je vous sais gré et je vous aime, mais j'obéirai au dieu plutôt qu'à vous, et, tant que j'aurai un souffle de vie, tant que j'en serai capable, ne comptez pas que je cesse de philosopher, de vous exhorter et de vous faire la leçon. À chacun de ceux que je rencontrerai, je dirai ce que j'ai l'habitude de dire : « Comment toi, excellent homme, qui es Athénien et citoyen de la plus grande cité du monde et de la plus renommée pour sa sagesse et sa puissance, comment ne rougis-tu pas de mettre tes soins à amasser le plus d'argent possible et à rechercher la réputation et les honneurs, tandis que de ta raison, de la vérité, de ton âme qu'il faudrait perfectionner sans cesse, tu ne daignes en prendre aucun soin ni souci ? » Et si quelqu'un de vous conteste et prétend qu'il en prend soin, je ne le lâcherai pas et ne m'en irai pas immédiatement, mais je l'interrogerai, je l'examinerai, je le passerai au crible, et s'il me paraît qu'il ne possède pas la vertu, quoi qu'il en dise, je lui ferai honte d'attacher si peu de prix à ce qui en a le plus et tant de valeur à ce qui en a le moins. Voilà ce que je ferai, quel que soit celui que je rencontrerai, jeune ou vieux, étranger ou citoyen ; mais je le ferai surtout avec les citoyens, puisque vous me touchez de plus près par le sang. Car c'est là ce qu'ordonne le jeu, entendez-le bien ; et je suis persuadé que personne encore n'a rendu à votre cité un plus grand service que moi en exécutant l'ordre du dieu.

Je n'ai pas en effet d'autre but, en allant par les rues, que de vous persuader, jeunes et vieux, qu'il ne faut pas donner le pas au corps et aux richesses et s'en occuper avec autant d'ardeur que du perfectionnement de l'âme. Je vous répète que ce ne sont pas les richesses qui donnent la vertu, mais que c'est de la vertu que proviennent les richesses et tout ce qui est avantageux, soit aux particuliers, soit à l'État. Si c'est en disant cela que je corromps les jeunes gens, il faut admettre que ce sont des maximes nuisibles. Mais si quelqu'un prétend que je dis autre chose que cela, il divague. Cela étant, je vous dirai, Athéniens : « Écoutez Anytos, ou ne l'écoutez pas,

acquittez-moi ou ne m'acquittez pas ; mais tenez pour certain que je ne ferai jamais autre chose, quand je devrais mourir mille fois. »

XVIII. – Ne vous récriez pas, Athéniens ; tenez-vous à ce que je vous ai demandé, de ne pas protester, quoi que je dise, et de me prêter l'oreille ; car vous aurez, je crois, profit à m'écouter. J'ai à vous dire encore certaines choses qui pourraient vous faire jeter les hauts cris. Gardez-vous en bien, je vous prie.

Soyez persuadés que, si vous me faites mourir, sans égard à l'homme que je prétends être, ce n'est pas à moi que vous ferez le plus de mal, c'est à vous-mêmes. Car pour moi, ni Mélètos, ni Anytos ne sauraient me nuire, si peu que ce soit. Comment le pourraient-ils, s'il est, comme je le crois, impossible au méchant de nuire à l'homme de bien ? Ils pourront peut-être bien me faire condamner à la mort ou à l'exil ou à la perte de mes droits civiques, et ce sont là, sans doute, de grands malheurs aux yeux de mes accusateurs et de quelques autres peut-être ; mais moi, je ne pense pas ainsi : je considère que c'est un mal bien autrement terrible de faire ce qu'ils font, quand ils entreprennent de faire périr un innocent. Aussi, Athéniens, ce n'est pas, comme on pourrait le croire, pour l'amour de moi que je me défends à présent, il s'en faut de beaucoup ; c'est pour l'amour de vous ; car je crains qu'en me condamnant vous n'offensiez le dieu dans le présent qu'il vous a fait. Si en effet, vous me faites mourir, vous ne trouverez pas facilement un autre homme qui, comme moi, ait été littéralement, si ridicule que le mot puisse paraître, attaché à la ville par le dieu, comme un taon à un cheval grand et généreux, mais que sa grandeur même alourdit et qui a besoin d'être aiguillonné. C'est ainsi, je crois, que le dieu m'a attaché à la ville : je suis le taon qui, de tout le jour, ne cesse jamais de vous réveiller, de vous conseiller, de morigéner chacun de vous et que vous trouvez partout, posé près de vous. Un homme comme moi, juges, vous ne le retrouverez pas facilement et, si vous m'en croyez, vous m'épargnerez. Mais peut-être, impatientés comme des gens assoupis qu'on réveille, me donnerez-vous une tape, et, dociles aux excitations d'Anytos, me tuerez-vous sans plus de réflexion ; après quoi vous pourrez passer le reste de votre vie à dormir, à moins que le dieu, prenant souci de vous, ne vous envoie quelqu'un pour me suppléer. En tout cas, que je sois justement ce que devait être un homme donné à la ville par le dieu, vous pouvez le reconnaître à ceci, c'est qu'il y a quelque chose de plus qu'humain dans le fait que j'ai négligé toutes mes affaires et que je les laisse en souffrance depuis tant d'années pour m'occuper sans cesse des vôtres, m'approchant de chacun de vous en particulier, comme un père ou un frère aîné, et le pressant de s'appliquer à la vertu. Si j'en retirais quelque profit, si je recevais un salaire pour mes exhortations,

ma conduite s'expliquerait. Mais vous voyez bien vous-mêmes que mes accusateurs, qui accumulent contre moi tous les griefs avec tant d'impudence, n'ont pas pu pousser l'effronterie jusqu'à produire un témoin qui atteste que j'aie jamais exigé ou demandé quelque salaire. C'est que, pour attester que je dis vrai, je produis, moi, un témoin que je sais irrécusable, ma pauvreté.

XIX. – Mais peut-être paraît-il étrange que j'aille par les rues, donnant des conseils en particulier et me mêlant des affaires des autres, et qu'en public je n'ose pas paraître dans vos assemblées et donner des conseils à la république. Cela tient à ce que vous m'avez souvent et partout entendu dire, qu'un signe divin et démoniaque se manifeste à moi, ce dont Mélètos a fait par dérision un de ses chefs d'accusation. Cela a commencé dès mon enfance ; c'est une sorte de voix qui, lorsqu'elle se fait entendre, me détourne toujours de ce que je me propose de faire, mais ne m'y pousse jamais. C'est elle qui s'oppose à ce que je m'occupe de politique, et je crois qu'il est fort heureux pour moi qu'elle m'en détourne. Car sachez-le bien, Athéniens, si, dès ma jeunesse, je m'étais mêlé des affaires publiques, je serais mort dès ma jeunesse, et je n'aurais rendu aucun service ni à vous, ni à moi-même. Et ne vous fâchez pas contre moi si je vous dis la vérité : il n'est personne qui puisse sauver sa vie, s'il s'oppose bravement à vous ou à toute autre assemblée populaire, et s'il veut empêcher qu'il ne se commette beaucoup d'injustices et d'illégalités dans l'État. Il faut absolument, quand on veut combattre réellement pour la justice et si l'on veut vivre quelque temps, se confiner dans la vie privée et ne pas aborder la vie publique.

XX. – Et je vais vous en donner de fortes preuves, non point par des paroles, mais, ce qui a du poids auprès de vous, par des faits. Écoutez donc ce qui m'est arrivé. Vous saurez par là que la crainte de la mort est impuissante à me faire rien céder à qui que ce soit contrairement à la justice et qu'en ne cédant pas je m'exposerais à une mort certaine. Je vais vous parler avantageusement de moi comme un plaideur, mais en toute sincérité. Je n'ai jamais, Athéniens, exercé qu'une fonction publique : j'ai été sénateur. Or il s'est trouvé que la tribu Antiochide, la nôtre, était en possession de la prytanie[15] au moment où vous vouliez juger ensemble les dix généraux qui n'avaient pas relevé les morts après le combat naval. C'était contraire à la loi, comme vous l'avez tous reconnu par la suite. Je fus alors le seul parmi les prytanes qui m'opposai à toute violation de la loi et qui votai contre vous. Les orateurs étaient prêts à me dénoncer et à me citer en justice et vous les y excitiez par vos cris ; je n'en pensais pas moins qu'il était de mon devoir de braver le danger jusqu'au bout avec la loi et la justice plutôt que de me mettre de votre côté et de céder à vos

injustes résolutions, par crainte de la prison ou de la mort.

Et cela se passait quand la cité était encore en démocratie. Mais quand vint l'oligarchie, les Trente, à leur tour, m'ayant mandé, moi cinquième, à la tholos[16], me donnèrent l'ordre d'amener de Salamine Léon le Salaminien pour qu'on le mît à mort ; car ils donnèrent souvent à beaucoup d'autres des ordres de ce genre pour associer à leur responsabilité le plus de citoyens possible. En cette circonstance, je fis encore voir, non par des paroles, mais par mes actes, que, si je puis le dire sans vous choquer, je me soucie de la mort comme de rien et que mon seul souci, c'est de ne rien faire d'injuste ni d'impie. Aussi ce pouvoir, si fort qu'il fût, ne m'impressionna pas au point de me faire commettre une injustice. Quand nous fûmes sortis de la tholos, les quatre autres partirent pour Salamine et en ramenèrent Léon, et moi je rentrai chez moi. Et j'aurais peut-être payé cela de ma vie, si ce gouvernement n'avait pas été renversé peu après. Ces faits vous seront attestés par un grand nombre de témoins.

XXI. – Croyez-vous maintenant que j'aurais vécu tant d'années si je m'étais mêlé des affaires publiques, et si, les traitant en honnête homme, j'avais pris la défense de la justice, en la mettant, comme on le doit, au-dessus de tout ? Il s'en faut de beaucoup, Athéniens, et aucun autre, non plus que moi, n'y serait arrivé. Pour moi, pendant toute ma vie, on reconnaîtra que je me suis montré tel dans les emplois publics que j'ai pu remplir, et tel aussi dans mes relations privées, n'ayant jamais rien concédé à personne contrairement à la justice, non pas même à aucun de ceux que mes calomniateurs disent être mes disciples. Je n'ai jamais, en effet, été le maître de personne. Mais si quelqu'un désire m'entendre quand je parle et remplis ma mission, jeune ou vieux, je n'ai jamais refusé ce droit à personne. Je ne suis pas homme à parler pour de l'argent et à me taire, si l'on ne m'en donne pas. Je me mets à la disposition des pauvres aussi bien que des riches, pour qu'ils m'interrogent, ou, s'ils le préfèrent, pour que je les questionne et qu'ils entendent ce que j'ai à dire. Si tel ou tel d'entre eux devient honnête où malhonnête homme, il n'est pas juste de m'en rendre responsable, puisque je n'ai jamais promis ni donné aucune leçon à personne. Et si quelqu'un prétend avoir jamais appris ou entendu de moi en particulier quelque chose que tous les autres n'aient pas également entendu, sachez bien qu'il ne dit pas la vérité.

XXII. – Mais pourquoi donc certains auditeurs prennent-ils plaisir à rester de longues heures en ma compagnie ? Je vous l'ai expliqué, Athéniens, et je vous ai dit toute la vérité : c'est qu'ils ont du plaisir à m'entendre examiner ceux qui s'imaginent être sages et qui ne le sont pas, et, en effet, cela n'est pas sans agrément. Et c'est, je vous le

répète, le dieu qui m'a prescrit cette tâche par des oracles, par des songes et par tous les moyens dont un dieu quelconque peut user pour assigner à un homme une mission à remplir. Ce que je dis là, Athéniens, est vrai et facile à vérifier. Car si vraiment je corromps les jeunes gens et si j'en ai déjà corrompu auparavant, n'est-il pas vrai que certains d'entre eux, ayant reconnu en vieillissant que je leur ai donné de pernicieux conseils dans leur jeunesse, devraient aujourd'hui se présenter ici pour m'accuser et me faire punir, et, s'ils ne voulaient pas le faire eux-mêmes, que certains membres de leur famille, pères, frères ou autres parents, si j'avais fait du mal à leurs proches, devraient s'en souvenir à présent et en tirer vengeance. En tout cas, beaucoup d'entre eux sont ici : je les vois. Voici d'abord Criton[17], qui est du même âge et du même dème que moi, père de Critobule ici présent ; puis Lysanias de Sphettos, père d'Eschine[18], également présent. Voici encore Antiphon de Képhisia, père d'Épigénès[19] ; d'autres encore que voici, dont les frères ont vécu en ma compagnie, Nicostratos, fils de Théozotidès et frère de Théodote[20] ; or Théodote est mort, il ne pourrait donc l'influencer par ses prières ; puis Paralos que vous voyez, fils de Dèmodocos, dont le frère était Théagès[21], puis Adimante[22], fils d'Ariston, dont Platon que voilà est le frère, et Aïantodore, dont voici le frère Apollodore[23]. Et je pourrais vous en nommer beaucoup d'autres, dont Mélètos aurait dû citer au moins un comme témoin dans son accusation. S'il n'y a pas pensé, qu'il le cite à présent, je l'y autorise, et, s'il peut produire un témoignage de ce genre, qu'il le dise. Mais tout au contraire, Athéniens, vous les trouverez tous prêts à m'assister, moi qui corromps leurs proches, moi qui leur fais du mal, au dire de Mélètos et d'Anytos. Il est vrai que ceux qui sont corrompus auraient peut-être quelque raison de me défendre ; mais leurs parents, que je n'ai point séduits, qui sont déjà avancés en âge, quel motif ont-ils de m'assister, sinon la loyauté et la justice, parce qu'ils ont conscience que Mélètos ment et que moi, je dis la vérité ?

XXIII. – En voilà assez, juges : les arguments que je puis donner pour ma défense se réduisent à peu près à ceux-là, ou peut-être à quelques autres du même genre. Mais peut-être se trouvera-t-il quelqu'un parmi vous qui s'indignera, en se souvenant que lui-même, ayant à soutenir un procès de moindre conséquence que le mien, a prié et supplié les juges avec force larmes, qu'il a fait monter au tribunal ses petits enfants, afin de les attendrir le plus possible, et avec ses enfants, beaucoup de parents et d'amis, tandis que moi, je ne veux naturellement rien faire de tout cela, alors même que je puis me croire en butte au suprême danger. Il se peut qu'en pensant à cela, il me tienne rigueur et qu'irrité de mon procédé, il dépose son suffrage avec

colère. Si quelqu'un de vous est dans ces sentiments, ce que je ne crois pas pour ma part, mais enfin s'il les a, je crois que je lui ferai une réponse raisonnable en lui disant : « Moi aussi, excellent homme, j'ai des parents ; car, comme dit Homère, je ne suis pas né d'un chêne ni d'un rocher[24], mais d'êtres humains. Aussi ai-je des parents et des fils, Athéniens, au nombre de trois, dont l'un est déjà dans l'adolescence[25], et les deux autres tout petits. » Cependant je ne les ai pas amenés ici pour vous engager à m'absoudre. Pourquoi donc n'en veux-je rien faire ? Ce n'est point par bravade, Athéniens, ni par mépris pour vous. Que j'envisage la mort avec assurance ou non, c'est une autre question. Mais pour mon honneur, pour le vôtre et celui de la cité tout entière, il ne me semble pas convenable de recourir à aucun de ces moyens, à mon âge et avec ma réputation, vraie ou fausse. En tout cas, c'est une opinion reçue que Socrate se distingue en quelque chose de la plupart des hommes. Si donc ceux d'entre vous qui passent pour être supérieurs en sagesse, en courage ou en tout autre genre de mérite devaient se conduire ainsi, ce serait là une honte. Et pourtant j'ai vu souvent des gens de cette sorte, qui passaient pour des hommes de valeur, faire devant les juges des bassesses surprenantes, comme s'ils regardaient comme un terrible malheur que vous les condamniez à mourir, et comme s'ils devaient être immortels au cas où vous ne les feriez pas périr. Or, j'estime, moi, qu'ils déshonorent la ville : ils feraient croire aux étrangers que ceux des Athéniens qui se distinguent par leur mérite et que les citoyens choisissent préférablement à eux-mêmes pour les élever aux magistratures et aux autres honneurs, n'ont pas plus de courage que des femmes. Ce sont là, Athéniens, des choses que nous, qui passons pour avoir quelque mérite, nous ne devons pas faire, et que vous, si nous les faisons, vous ne devez pas permettre. Vous devez au contraire faire voir que vous êtes disposés à condamner ceux qui jouent devant vous ces scènes pitoyables et couvrent la ville de ridicule plutôt que ceux qui attendent tranquillement leur arrêt.

XXIV. – Indépendamment de l'honneur, Athéniens, il ne me paraît pas non plus qu'il soit juste de prier son juge et de se faire absoudre par ses supplications ; il faut l'éclairer et le convaincre. Car le juge ne siège pas pour faire de la justice une faveur, mais pour décider ce qui est juste. Il a juré, non pas de favoriser qui bon lui semble, mais de juger suivant les lois. Nous ne devons donc pas plus vous accoutumer au parjure que vous ne devez vous y accoutumer vous-mêmes, car nous offenserions les dieux les uns et les autres. N'attendez donc pas de moi, Athéniens, que je recoure devant vous à des pratiques que je ne juge ni honnêtes, ni justes, ni pieuses, surtout, par Zeus, lorsque je suis accusé d'impiété par Mélètos ici présent. Car il est clair que, si je vous fléchissais et vous forçais par mes prières à manquer à votre

serment, je vous enseignerais à croire qu'il n'y a pas de dieux, et en me défendant ainsi, je m'accuserais tout bonnement moi-même de ne pas croire à leur existence. Mais il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi. J'y crois en effet, Athéniens, autant que pas un de mes accusateurs, et je m'en remets à vous et au dieu de décider ce qui doit être le mieux et pour vous et pour moi.

Deuxième partie

Après le verdict de condamnation, Socrate, invité à fixer sa peine, demande à être nourri au prytanée.

XXV. – Si je ne m'indigne pas, Athéniens, de cet arrêt que vous venez de prononcer contre moi[26], c'est que j'en ai plusieurs raisons et parce que je n'étais pas sans m'attendre à ce qui m'arrive. Ce qui me surprend bien plus, c'est le nombre de voix pour et contre. Je ne croyais pas que l'écart serait si faible ; je m'attendais à être condamné par une majorité beaucoup plus considérable ; car un déplacement de trente voix[27], si je compte bien, eût suffi pour me faire acquitter. Dans ces conditions, je crois pouvoir dire que j'ai échappé à Mélètos, et non seulement je lui ai échappé, mais il saute aux yeux que, si Anytos et Lycon n'étaient pas montés à la barre pour m'accuser, il aurait même dû verser mille drachmes, parce qu'il n'aurait pas obtenu le cinquième des suffrages.

XXVI. – Quoi qu'il en soit, cet homme demande ma mort. Soit. Mais moi, de mon côté, que vais-je vous proposer ? Évidemment ce que je mérite. Qu'est-ce donc ? Quelle peine ou quelle amende mérité-je parce qu'au lieu de mener une vie tranquille, j'ai négligé ce que la plupart des hommes ont à cœur, fortune, intérêts domestiques, commandements d'armée, carrière politique, charges de toute sorte, liaisons et factions politiques, me croyant trop honnête pour sauver ma vie si j'entrais dans cette voie ; parce que je ne me suis engagé dans aucune profession où je n'aurais été d'aucune utilité ni pour vous, ni pour moi, et parce que je n'ai voulu d'autre occupation que de rendre à chacun de vous en particulier ce que je déclare être le plus grand des services, en essayant de lui persuader de ne s'occuper d'aucune de ses affaires avant de s'occuper de lui-même et de son perfectionnement moral et intellectuel, de ne point s'occuper des affaires de la cité avant de s'occuper de la cité et de suivre les mêmes principes en tout le reste ? Qu'est-ce que je mérite donc pour m'être ainsi conduit ? Une récompense, Athéniens, s'il faut vraiment me taxer

d'après ce que je mérite, et une récompense qui puisse me convenir. Or qu'est-ce qui peut convenir à un bienfaiteur pauvre qui a besoin de loisir pour vous exhorter ? Il n'y a rien, Athéniens, qui convienne mieux à un tel homme que d'être nourri au prytanée. Il le mérite bien plus que tel d'entre vous qui a été vainqueur à Olympie avec un cheval ou un attelage à deux ou à quatre. Celui-ci ne vous rend heureux qu'en apparence, moi, véritablement. Il n'a pas besoin qu'on le nourrisse ; moi, j'en ai besoin. Si donc il faut que je me taxe à ce que je mérite en toute justice, c'est à cela que je me taxe : à être nourri au prytanée.

XXVII. – Peut-être vous figurez-vous qu'en vous tenant ici à peu près le même langage qu'à propos de la pitié et des supplications, j'ai l'intention de vous braver. Non, Athéniens, je n'ai aucune intention de ce genre ; voici ce qui en est. Je suis convaincu, moi, que je ne fais de mal à personne volontairement, mais vous vous refusez à m'en croire. Nous avons eu trop peu de temps pour nous expliquer. Je crois en effet que, s'il était de règle, chez vous, comme chez d'autres, de ne point juger un procès capital en un seul jour, mais d'y en consacrer plusieurs, je vous aurais convaincus ; mais il n'est pas facile en si peu de temps de dissiper de grosses calomnies. Certain donc que je ne fais de tort à personne, je suis bien éloigné de vouloir m'en faire à moi-même, de déclarer à mon dam que je mérite une punition et de proposer une peine contre moi-même. Qu'ai-je à craindre ? Est-ce de souffrir ce que Mélètos propose contre moi, quand j'affirme que je ne sais pas si c'est un bien ou un mal ? Irai-je, au lieu de cela, choisir des choses que je sais être des maux et me condamner à l'une d'elles ? Choisirai-je la réclusion ? Mais pourquoi devrais-je vivre en prison, esclave des geôliers successivement préposés à ma garde, des Onze ? Me condamner ai-je à l'amende et à la prison jusqu'à ce que j'aie fini de payer ? Cela reviendrait précisément à la réclusion dont je viens de parler ; car je n'ai pas d'argent pour m'acquitter. Me condamnerai-je donc à l'exil ; peut-être est-ce la peine que vous proposeriez. Mais il faudrait vraiment que je fusse bien attaché à la vie pour pousser l'aveuglement jusqu'à ne pouvoir me rendre compte que si vous, qui êtes mes concitoyens, n'avez pu supporter mes entretiens et mes propos, et les avez trouvés si insupportables et si odieux que vous cherchez aujourd'hui à vous en délivrer, je ne puis m'attendre à ce que des étrangers les supportent facilement. Tant s'en faut, Athéniens. Dans ces conditions, ce serait une belle vie pour moi de quitter mon pays, vieux comme je suis, de passer de ville en ville et d'être chassé de partout ! Car je suis sûr que, partout où j'irai, les jeunes gens viendront m'écouter comme ici. Si je les repousse, c'est eux qui me chasseront, en y engageant leurs concitoyens plus âgés, et, si je ne les

repousse pas, ce seront leurs pères et leurs proches qui me banniront à cause d'eux.

XXVIII. – On me dira peut-être : « Quoi ! Socrate, si tu gardes le silence et te tiens coi, ne pourras-tu pas vivre en exil ? » Voilà justement ce qu'il y a de plus difficile à faire entendre à certains d'entre vous. Car si je vous dis que ce serait désobéir au dieu et que, pour cette raison, il m'est impossible de me tenir tranquille, vous ne me croirez pas, vous penserez que je parle ironiquement et, si je vous dis d'autre part que c'est justement le plus grand des biens pour un homme que de s'entretenir tous les jours de la vertu et des autres sujets sur lesquels vous m'entendez discourir, en m'examinant moi-même et les autres, et si j'ajoute qu'une vie sans examen ne vaut pas la peine d'être vécue, vous me croirez encore moins. C'est pourtant comme je vous le dis, Athéniens ; mais il n'est pas facile de vous en convaincre.

Ajoutez à ces raisons que je n'ai pas l'habitude de me juger digne d'aucune peine. Si toutefois j'avais de l'argent, j'aurais fixé la somme que je devrais payer ; car ce n'aurait pas été un dommage pour moi. Mais je n'en ai pas, à moins que vous ne vouliez me taxer à la somme que je pourrais payer. Peut-être bien pourrais-je vous payer une mine d'argent[28] : c'est donc à cette somme que je me taxe. Mais Platon que voici, Athéniens, ainsi que Criton, Critobule et Apollodore me pressent de vous proposer trente mines, dont ils se portent garants. Je me taxe donc à cette somme. Pour la garantir vous pouvez compter sur eux.

Troisième partie

Allocution de Socrate à ses juges.

XXIX. – Faute d'un peu de patience, voyez, Athéniens, ce qu'on va dire de vous : ceux qui cherchent à décrier notre ville vont vous reprocher d'avoir fait mourir Socrate, un sage ; car ils diront, pour vous faire honte, que j'étais un sage, bien que je ne le sois pas. Si vous aviez attendu quelque temps, la chose serait venue d'elle-même ; car vous voyez mon âge : je suis déjà avancé dans la vie et près de la mort. Ce que je dis là ne s'adresse pas à vous tous, mais à ceux qui m'ont condamné à mort.

À ceux-là j'ai encore quelque chose à dire. Peut-être pensez-vous, Athéniens, que j'ai été condamné faute de discours, j'entends de ces

discours par lesquels je vous aurais persuadés, si j'avais cru devoir tout faire et tout dire pour échapper à une condamnation. Non, tant s'en faut. Ce n'est pas faute de discours que j'ai été condamné, mais faute d'audace et d'impudence et parce que je n'ai pas voulu vous faire entendre ce qui vous aurait été le plus agréable, Socrate se lamentant, gémissant, faisant et disant une foule de choses que j'estime indignes de moi, choses que vous êtes habitués à entendre des autres accusés. Mais, ni tout à l'heure je n'ai cru devoir par crainte du danger rien faire qui fût indigne d'un homme libre, ni à présent je ne me repens de m'être ainsi défendu. J'aime beaucoup mieux mourir après m'être défendu comme je l'ai fait que de vivre grâce à ces bassesses. Car ni dans les tribunaux, ni à la guerre, personne, ni moi, ni un autre, n'a le droit de chercher à se dérober à la mort par tous les moyens. Souvent, dans les combats, on voit bien qu'on pourrait échapper à la mort en jetant ses armes et en demandant quartier à ceux qui vous poursuivent. De même, dans toute espèce de dangers, on trouve mille autres expédients pour échapper à la mort, si l'on est décidé à tout faire et à tout dire. Seulement ce n'est peut-être pas cela qui est difficile, Athéniens, d'éviter la mort : il l'est beaucoup plus d'éviter le mal ; car il court plus vite que la mort. Dans le cas présent, c'est moi, qui suis lent et vieux, qui ai été atteint par le plus lent des deux, tandis que mes accusateurs, qui sont forts et agiles, l'ont été par le plus rapide, le mal. Et maintenant moi, je vais sortir d'ici condamné à mort par vous, et eux condamnés par la vérité comme méchants et criminels, et moi, je m'en tiens à ma peine, et eux à la leur. Peut-être fallait-il qu'il en fût ainsi et je crois que les choses sont ce qu'elles doivent être.

XXX. – Après cela, je désire vous faire une prédiction, à vous qui m'avez condamné ; car je suis à présent au moment où les hommes lisent le mieux dans l'avenir, au moment de quitter la vie. Je vous prédis donc, à vous, juges, qui me faites mourir, que vous aurez à subir, aussitôt après ma mort, un châtiment beaucoup plus pénible, par Zeus, que celui que vous m'infligez en me tuant. Vous venez de me condamner dans l'espoir que vous serez quittes de rendre compte de votre vie ; or, c'est tout le contraire qui vous arrivera, je vous l'affirme. Vous verrez croître le nombre de ces enquêteurs, que j'ai retenus jusqu'à présent, sans que vous vous en aperceviez. Car si vous croyez qu'en tuant les gens, vous empêcherez qu'on vous reproche de vivre mal, vous êtes dans l'erreur. Cette façon de se débarrasser des censeurs n'est ni très efficace, ni honorable ; la plus belle et la plus facile, c'est, au lieu de fermer la bouche aux autres, de travailler à se rendre aussi parfait que possible. Voilà les prédictions que je voulais vous faire, à vous qui m'avez condamné, sur quoi je prends congé de

vous.

XXXI. – Mais pour vous qui m'avez acquitté, j'aimerais causer avec vous de ce qui vient de se passer, pendant que les magistrats sont occupés et qu'on ne m'emmène pas encore où je dois mourir. Attendez donc, mes amis, jusqu'à ce moment ; car rien ne nous empêche de causer ensemble, tant que cela est possible. Je voudrais vous montrer comme à des amis comment j'interprète ce qui m'est arrivé aujourd'hui. Et en effet, juges[29], car vous méritez, vous, ce titre de juges, il m'est arrivé quelque chose d'extraordinaire. Dans tout le cours de ma vie, la voix divine qui m'est familière n'a jamais cessé de se faire entendre, même à propos d'actes de mince importance, pour m'arrêter, si j'allais faire quelque chose de mal. Or aujourd'hui il m'est arrivé, comme vous le voyez vous-mêmes, une chose que l'on pourrait regarder et qu'on regarde en effet comme le dernier des maux. Or, ni ce matin, quand je sortais de chez moi, le signe du dieu ne m'a retenu, ni quand je suis monté ici au tribunal, ni à aucun endroit de mon discours, quoi que je voulusse dire. Et cependant dans beaucoup d'autres circonstances il m'a arrêté au beau milieu de mon propos. Aujourd'hui, au contraire, il n'est jamais intervenu au cours même du débat pour s'opposer à aucun de mes actes ni à aucune de mes paroles. À quel motif dois-je attribuer son abstention ? Je vais vous le dire. C'est que ce qui m'est arrivé est sans doute un bien et qu'il n'est pas possible que nous jugions sainement, quand nous pensons que mourir est un mal ; et j'en vois ici une preuve décisive : c'est que le signe accoutumé n'aurait pas manqué de m'arrêter, si ce que j'allais faire n'avait pas été bon.

XXXII. – Voici d'autres raisons d'espérer fermement que la mort est un bien. De deux choses, l'une : ou bien celui qui est mort est réduit au néant et n'a plus aucune conscience de rien, ou bien, conformément à ce qui se dit, la mort est un changement, une transmigration de l'âme du lieu où nous sommes dans un autre lieu. Si la mort est l'extinction de tout sentiment et ressemble à un de ces sommeils où l'on ne voit rien, même en songe, c'est un merveilleux gain que de mourir. Si en effet l'on devait choisir une de ces nuits où l'on a dormi sans même avoir un songe, pour la comparer aux autres nuits et aux autres jours de sa vie, et s'il fallait après examen dire combien l'on a vécu de jours et de nuits meilleurs et plus agréables que cette nuit-là, j'imagine que non seulement les simples particuliers, mais le grand Roi lui-même trouverait qu'ils sont faciles à compter en comparaison des autres jours et des autres nuits. Si donc la mort est quelque chose de semblable, je soutiens, moi, que c'est un gain, puisque alors toute la suite des temps ne paraît plus ainsi qu'une seule nuit.

D’un autre côté, si la mort est comme un passage d’ici-bas dans un autre lieu, et s’il est vrai, comme on le dit, que tous les morts y sont réunis, peut-on, juges, imaginer un plus grand bien ? Car enfin, si en arrivant chez Hadès, débarrassé de ces soi-disant juges, on doit y trouver les juges véritables, ceux qui, dit-on, rendent là-bas la justice, Minos, Rhadamante, Éaque, Triptolème[30] et tous ceux des demi-dieux qui ont été justes pendant leur vie, est-ce que le voyage n’en vaudrait pas la peine ? Si, d’autre part, on fait société avec Orphée, Musée[31], Hésiode et Homère, à quel prix n’achèteriez-vous pas ce bonheur ? Quant à moi, je consens à mourir plusieurs fois, si ces récits sont vrais. Oh ! pour moi surtout, quel merveilleux passe-temps que de causer là-bas avec Palamède[32], Ajax[33], fils de Télamon, et tous les héros des anciens temps qui sont morts victimes d’un jugement injuste ! Je trouverais, je pense, un certain agrément à comparer mon sort au leur. Mais mon plus grand plaisir serait de passer mes jours à examiner et à questionner ceux de là-bas, comme je faisais ceux d’ici, pour voir ceux d’entre eux qui sont sages et ceux qui croient l’être, mais ne le sont pas. Combien ne donnerait-on pas, juges, pour examiner celui qui mena contre Troie la grande armée[34], ou Ulysse ou Sisyphe[35] ou tant d’autres, hommes ou femmes, que l’on pourrait nommer ? Causer avec eux, vivre avec eux, les examiner, serait un plaisir indicible. En tout cas, chez Hadès, on est sûr de n’être pas condamné à mort pour cela, et non seulement on y est de toutes manières plus heureux qu’ici, mais encore on y est désormais immortel, du moins si ce qu’on dit est vrai.

XXXIII. – Vous aussi, juges, vous devez avoir bon espoir en face de la mort et vous mettre dans l’esprit qu’il y a une chose certaine, c’est qu’il n’y a pas de mal possible pour l’homme de bien, ni pendant sa vie, ni après sa mort, et que les dieux ne sont pas indifférents à son sort. Le mien non plus n’est pas le fait du hasard, et je vois clairement qu’il valait mieux pour moi mourir à présent et être délivré de toute peine. De là vient que le signe ne m’a retenu à aucun moment et que je n’en veux pas beaucoup à ceux qui m’ont condamné ni à mes accusateurs. Il est vrai qu’en me condamnant et en m’accusant, ils n’avaient pas la même pensée que moi ; ils croyaient bien me nuire et en cela ils méritent d’être blâmés.

J’ai cependant une chose à leur demander. Quand mes fils auront grandi, Athéniens, punissez-les en les tourmentant comme je vous tourmentais, si vous les voyez rechercher les richesses ou toute autre chose avant la vertu. Et s’ils se croient quelque chose, quoiqu’ils ne soient rien, faites-leur honte, comme je vous faisais honte, de négliger leur devoir et de se croire quelque chose quand ils sont sans mérite. Si vous faites cela, vous nous aurez justement traités, moi et mes fils.

Mais voici l'heure de nous en aller, moi pour mourir, vous pour vivre. Qui de nous a le meilleur partage, nul ne le sait, excepté le dieu.

À propos de cette édition électronique

1. **Élaboration de ce livre électronique :**

Edition, corrections, conversion numérique et publication par le site : PhiloSophie

Responsable de publication : Pierre Hidalgo

2. **Les formats disponibles**

   1. PDF (Adobe), sans doute le plus universel, lisible avec Adobe Reader et tous ses dérivés avec un très bon confort de lecture sur les ordinateurs pourvus d'un écran d'au moins 15 pouces. Pour un confort de lecture maximal, nous vous conseillons vivement l'affichage « Plein écran » dans Acrobat Reader (touche ctrl+L sur un PC), car nos ebooks sont prévus spécialement pour offrir un confort de lecture maximal dans cet affichage.

   2. ePub, le nouveau format destiné aux liseuses de type Sony reader mais aussi aux téléphones portables de type iPhone ou Androïd, mais bien sûr également à l'Ipad d'Apple, via le logiciel Books. Le format ePub est un format d'avenir, parce que c'est un format libre, aux spécifications précises, qui offre des possibilités de mise en page sophistiquées.

   3. Mobibook, format utilisé par le Kindle D'Amazon. Utilisable également sur les PDA Palm, PocketPC ou PC avec Mobipocket reader et sur la plupart des smartphones via le logiciel Kindle. Il est à noter que le Cybook de Bookeen utilise également ce format.

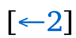
Bien que réalisés avec le plus grand soin, les livres numériques sont livrés tels quels sans garantie de leur intégrité parfaite par rapport à l'original. Si vous trouvez des erreurs, fautes de frappe, omissions ou autres, n'hésitez pas à me contacter.

3. **Textes du domaine public**

Notes

[←1]

Le tribunal des Héliastes qui jugea Socrate se composait de 6000 membres élus par le sort, 600 par tribu. Mais ils ne siégeaient pas tous à la fois ; d'ordinaire la cour se formait de 500 ou 501 juges, quelquefois de 1000, quelquefois de 300 ou 400. Le jury devant lequel Socrate comparut comprenait 500 ou 501 juges.



Ce poète comique est Aristophane, qui va être nommé tout à l’heure.

[←3]

Aristophane, *Nuées,* 218 et suiv.



Sur Gorgias, voir le *Gorgias ;* sur Prodicos et Hippias, voir le *Protagoras.*



Il s’agit d’Évènos de Paros, qui fut à la fois sophiste et poète.

[←6]

Le riche Callias, dont la maison était le rendez-vous des sophistes, appartenait à la famille des « hérauts », qui remontait à Triptolème. Il était par droit héréditaire porteur de torche à Éleusis et hôte de Lacédémone. Son père Hipponicos battit les Béotiens à Tanagra en 426 et périt deux ans plus tard à la bataille de Dèlion. Lui-même fut stratège dans la guerre de Corinthe en 390. Sa mère avait épousé en secondes noces Périclès.

[←7]

Khairéphon figure à côté de Socrate dans les *Nuées* d'Aristophane (104, 144, 503, 831, 1465, 1505). C'était un homme maladif, au teint pâle. Eupolis l'appelle πύειυοζ *(jaune comme du buis)*. Dans les *Oiseaux* d'Aristophane il est appelé chauve-souris (1296 et 1564), parce qu'il vivait enfermé et ne sortait que le soir. Le frère de Khairéphon était peut-être Khairécratès, dont il est question dans Xénophon, *Mémorables,* II, 3, I.

[←8]

Le serment par le chien, appelé *serment de Rhadamante,* était peut-être d'origine orphique. L'esclave Xanthias dans les *Guêpes* d'Aristophane jure aussi par le chien.

[←9]

Socrate jure souvent par Hèra. C'était la forme de serment habituelle des femmes. Les hommes juraient par Zeus ou par Hèraclès.

[←10]

Anaxagore, né à Clazomènes, au début du Ve siècle, enseignait que le chaos avait été organisé par l'Esprit (Νούζ). Il séjourna à Athènes, où il fut l'ami de Périclès. Accusé de nier l'existence des dieux, il quitta Athènes et il se rendit à Lampsaque, où il mourut vers l'an 428. Il avait exposé sa doctrine dans un traité Περι φύσεωζ *(Sur la Nature)*.

[←11]

Le lexique de Timée nous apprend que l'on donnait le nom d'*orchestra* non seulement à une partie du théâtre, mais encore à la partie de l'agora où se dressaient les statues d'Harmodios et d'Aristogiton. C'est sans doute en cette partie de l'agora que se vendaient les livres.

[←12]

Potidée, ville de Chalcidique, se révolta contre Athènes en 432. Les Athéniens la reprirent après deux ans de siège. C'est dans cette campagne que Socrate sauva la vie à Alcibiade.

[←13]

Amphipolis était une colonie athénienne sur les bords du Strymon, en Thrace. Cléon, qui la défendait, y fut battu en 422 par le Lacédémonien Brasidas, qui périt dans la bataille.

[←14]

Dèlion, en Béotie, fut en 424 le théâtre d’une bataille où les Athéniens furent écrasés par les Béotiens.

[←15]

Les prytanies étaient des commissions formées par les sénateurs de la même tribu pour expédier les affaires. Il y avait donc dix prytanies, formées de cinquante membres (le sénat en comprenait cinq cents). Elles restaient en fonction et présidaient le sénat, chacune pendant la dixième partie de l'année. Les prytanes nommaient au sort un président ou épistate, qui n'exerçait ses fonctions que pendant un jour et une nuit.

[←16]

Il s’agit des généraux qui commandaient la flotte athénienne à la bataille des *Arginuses* en 407. Ils battirent la flotte lacédémonienne de la tempête, huit d’entre eux, et non dix, furent jugés en bloc et condamnés à mort. Six d’entre eux furent exécutés ; les deux autres, qui n’étaient pas revenus à Athènes, échappèrent à la mort. Voir Xénophon, *Helléniques,* I, 7.

[←17]

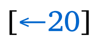
Criton, du dème d'Alopékè, comme Socrate, est le même que l'interlocuteur de Socrate dans le dialogue qui porte ce nom. Son fils Critobule était un élégant et un débauché, dont il est question dans les *Mémorables,* 1, 2, 8, et dans le *Banquet* de Xénophon, ainsi que dans le *Télaugès* d'Eschine de Sphettos.

[←18]

Eschine de Sphettos, communément appelé *Eschine le socratique,* pour le distinguer de l'orateur, avait écrit des *Discours socratiques,* dont nous avons des fragments considérables, un *Alcibiade,* un *Miltiade,* un *Callias,* un *Axiochos,* une *Aspasie,* un *Télaugès* et un *Rhinon.*

[←19]

Épigénès est mentionné par Xénophon, *Mém.,* III, 12, comme un des disciples de Socrate, et par Platon dans le *Phédon,* 59 b. Il ne faut pas confondre son père avec l'orateur Antiphon de Rhamnonte.


[←20]

Nicostratos et Théodote, comme leur père Théozotidès, sont des inconnus.

[←21]

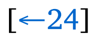
Nous savons par le *Théagès* que Dèmodocos était plus vieux que Socrate et qu'il avait rempli de hautes fonctions. C'est probablement le stratège de 425-424 mentionné par Thucydide, IV, 75. Nous ne savons rien de son fils Paralos ou Paralios. Quant à Théagès, dont il est question dans la *République,* 496 b, il a donné son nom à un dialogue faussement attribué à Platon.

[←22]

Adimante, d'après ce passage, devait être notablement plus vieux que son frère Platon. C'est, avec Glaucon, un autre frère de Platon, un des principaux interlocuteurs de la *République.* Quant à Platon, ce passage est un des trois où il parle de lui, en dehors des *Lettres.* Les deux autres sont *Apologie,* 38 b, et *Phédon,* 59 b.

[←23]

Apollodore, disciple enthousiaste de Platon, est celui qui raconte le *Banquet* de Platon. Xénophon associe son nom à celui d'Antisthène *(Mém.,* III, 11, 17). Il assiste avec une extrême affliction à la mort de Socrate *(Phédon,* 59 a, 117 d). Son frère Aïantodore n'est pas connu.



Homère, *Odyssée,* XIX, 163.

[←25] Le plus vieux se nommait Lamproclès ; les deux petits, Sophronisque et Ménexène.

[←26]

Dans les procès comme celui-ci, où la peine n'était pas fixée par la loi, le jury prononçait d'abord son verdict. Si c'était un verdict de condamnation, l'accusé était invité à fixer lui-même sa peine, et le jury choisissait ou la peine demandée par l'accusateur ou celle que proposait le condamné, sans pouvoir en proposer une autre.

[←27]

Ce déplacement de trente voix suppose que Socrate eut contre lui 280 juges et 220 pour lui. Diogène Laërce, au lieu de 280, donne le chiffre de 281. Si ce dernier chiffre est exact, il faut admettre que Socrate donne ici un chiffre rond.

[←28]

La mine valait cent drachmes ou 98 fr. 23.

[←29]

C’est la première fois que Socrate emploie ce terme et il ne l’applique qu’à ceux qui ont, selon lui, jugé suivant la justice (δίχη).

[←30]

C’est le seul endroit où Triptolème soit donné comme juge des morts, bien qu’il soit représenté sur des vases attiques avec Éaque et Rhadamante, à la place de Minos, qui était naturellement impopulaire à Athènes.

[←31]

Orphée et Musée sont accouplés ensemble, comme représentants de la doctrine orphique, dans le *Protagoras,* 316 d ; dans la *République,* 364 e, ainsi que dans Aristophane, *Grenouilles,* 1032 sq.

[←32]

Palamède n'est point connu d'Homère. D'après la légende adoptée par les poètes tragiques, il s'était attiré la haine d'Ulysse en démasquant la folie qu'il simulait pour éviter d'aller à Troie. Pour se venger, Ulysse cacha de l'or dans sa tente, l'accusa de l'avoir reçu de Priam pour trahir les Grecs et le fit lapider. Dans l'*Apologie* de Xénophon (26), Socrate se console en comparant son sort à celui de Palamède.

[←33]

Le cas d'Ajax est différent de celui de Palamède, puisqu'il se tua lui-même ; mais aux yeux de Socrate, Ajax est victime du jugement injuste qui attribua les armes d'Achille à Ulysse.

[←34]

Celui qui mena la grande armée à Troie était Agamemnon, chef suprême des Grecs.

[←35]

Ulysse et Sisyphe, le plus rusé des hommes d'après Homère, sont des exemples d'hommes qui passaient pour sages.